

A Montmagny

Les résidents des nouveaux quartiers refusent la taxe spéciale

[D.L.B.]— Soixante-treize propriétaires, résidant dans les nouveaux quartiers de la cité de Montmagny [prénommés Carré du Roi, 6e rue ouest et Médar], ont formé un comité de citoyens et refusent catégoriquement de payer la taxe spéciale imposée lors de l'assemblée du 5 avril dernier.

De plus, ils réclament le remboursement pour ceux qui ont déjà versé le paiement de cette taxe spéciale et enfin demandent au Conseil municipal de Montmagny de fixer une rencontre afin de pouvoir échanger sereinement sur le problème.

«Considérant jouir du statut de citoyen à part entière, nous prétendons qu'il est juste que nous ayons à payer la même taxe que les autres citoyens, et non une double taxe», écrivent-ils dans une lettre adressée à M. Cajetan Gauthier, maire de la cité, lequel accusait réception, lundi le 3 mai dernier, du dit document incluant une requête.

Dans son avis de refus, les 73 signataires exposent les raisons qui motivent les refus catégoriques de cette nouvelle surtaxe.

Rappelons que la taxe spéciale varie entre .76 à \$1.95 le pied linéaire et fait suite à un règlement adopté en octobre 73, lequel dégrèverait les travaux d'aqueduc et d'égoût dans les nouveaux quartiers magnymontois ci-haut mentionnés plus le Quartier Nord-

Est.
MOTIFS DU REFUS

Suite à ce mot d'ordre municipal, les nouveaux propriétaires et citoyens magnymontois s'interposent. Ils considèrent que la liste d'attente pour la location de logements à Montmagny ne cesse de s'allonger. Aussi, ils se disent d'avis que le droit de propriété n'est pas seulement réservé aux riches.

Considérant que la taxe spéciale devient prohibitive pour les travailleurs à revenus modestes et sans oublier qu'elle freine le développement domiciliaire, les signataires de la requête ajoutent à leur argumentation: le manque de terrains disponibles en dehors des quatre nouveaux développements domiciliaires à Montmagny. Sans omettre de préciser que «de coût déjà élevé des taxes régulières a incité beaucoup de travailleurs à s'établir à l'extérieur des limites de la ville et que la taxe spéciale accentuera encore ce phénomène».

«Si la ville veut loger les travailleurs de ses industries actuelles et futures, de ses commerces, etc., elle doit, de par son rôle social, prendre, dans le domaine du logement, des mesures adaptées au revenu moyen de ces mêmes travailleurs», soulignent les signataires de cette requête, qui, il va s'en dire, fera sans doute du bruit.



LA PLANTATION DU «MAI» A MONTMAGNY.— Voilà une petite cérémonie, gigantesque dans sa signification parce qu'elle nous fait oublier tout ce qu'il y a de malsain en l'homme par l'abattage des arbres et qu'elle nous permet de réparer. Ainsi s'exprimait le maire de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier, alors qu'il a enterré les racines d'un jeune érable soutenu par MM. Claude Boileau [à gauche de la photo], directeur de Populart, et Jean-Yves Murrey, délégué du ministère des Affaires culturelles, en présence de Mme Laurette Normand, présidente de Populart, Mme Louise Guimond, déléguée du C.L.R.Q. et des représentants de plusieurs organismes. Cette cérémonie, qui perpétue la tradition des anciens Canadiens, marquait l'ouverture officielle des Fêtes du Printemps parrainées par le Conseil des Loisirs-région de Québec et qui se déroulent du 1er au 16 mai sur l'ensemble du territoire de la région administrative de Québec. [C.M.—PEUPLE—COURRIER]

Négociations,

les 5 et 6 mai,

chez Montel

(D.L.B.)— Après vingt jours de silence les négociations ont repris le 28 avril dernier entre la compagnie Montel Inc. de Montmagny et les officiers du syndicat affilié à la CSD (Centrale des-syndicats démocratiques).

D'autres rencontres sont prévues pour mercredi et jeudi, les 5 et 6 mai prochain. Le conseiller technique du syndicat, M. Bertrand Turcotte nous apprenait lundi dernier que les deux parties négocient toujours les clauses normatives. A une vingtaine de jours avant le droit de grève légal, les clauses monétaires n'ont toujours pas été abordées.

ON se souvient que la veille de la fin de leur contrat de travail, soit le 30 mars, les travailleurs de cette usine avaient effectué un arrêt de travail pour presser la compagnie à négocier rapidement.

**Le Salon Auto-Sport
Jeune Chambre de Montmagny
en fin de semaine à l'aréna
Page 1-C**

Montmagny-L'Islet

Un mort et cinq blessés en fin de semaine

(D.L.B.)— Un jeune homme de 22 ans a perdu la vie dans un accident de la route à Cap St-Ignace; une bambine de trois ans a grièvement été blessée par un automobiliste à Montmagny; et quatre autres personnes ont subi des blessures dans trois accidents de la route au cours de la dernière fin de semaine dans les comtés Montmagny-L'Islet.

Guy Bernier, domicilié à l'Islet-sur-Mer, a perdu la vie samedi le 1er mai dernier lorsque son auto après avoir

effectué un dérapage a capoté et s'est arrêtée sur un poteau dans le secteur de l'Anse-à-Gilles, près de Cap St-Ignace. Transporté à l'Hôtel-Dieu de Montmagny par les Ambulanciers DeLadurantaye, le Dr Cadrin a constaté le décès.

La jeune Claudia Proulx, âgée de 3 ans et demeurant sur la 9e rue à Montmagny fut gravement blessée par un automobiliste de St-Agapit de Lotbinière, M. Raymond Giroux, vendredi le 30 avril. L'accident s'est produit sur

la rue St-Jacques vers les 17.40 hres. Claudia repose actuellement dans un hôpital de la ville de Québec.

Un autre accident survenu ce même jour sur la route 132 près de l'aéroport de Montmagny a coûté de légères blessures à Mlle Doris Belleau de Cap St-Ignace. En voulant éviter un cycliste, cette dernière a perdu le contrôle de son véhicule lequel s'est brusquement arrêté dans un fossé.

Sur la route 283 en direction vers le quartier

Normandie, M. Christian Lanteigne de Montmagny a subi des blessures superficielles lorsque son véhicule a quitté la chaussée. L'incident est survenu vers les 2.30 hres de la nuit samedi le 1er mai.

Une collision à la sortie 228 de la route 20, près de St-Pierre a causé des blessures nécessitant l'hospitalisation de MM. Lucien Gervais de St-François et Alain Fortier de St-Pierre, dimanche le 2 mai vers les 10.15 hres.

Déficit de \$28,000 pour l'Office des Producteurs de bois

par Jean-Paul OUELLET

A cause de la situation défavorable qui a prévalu sur le marché du bois en 1975, l'Office des Producteurs de Bois de Ste-Anne de La Pocatière a terminé son année financière avec un déficit de \$28,000.

Tel est l'un des principaux éléments qui ressortent de l'assemblée générale annuelle de l'Office des Producteurs de Bois et du Syndicat des Producteurs de Bois de la Côte-du-Sud. Cette assemblée se tenait lundi dernier, à La Pocatière, en présence de 140 producteurs.

Le déficit de l'Office est principalement dû à une diminution du volume de bois mis en marché cette année à cause des grèves dans l'industrie des Pâtes et Papiers. Ainsi, au lieu d'avoir livré 140,000 cordes de bois comme l'année précédente, l'Office n'en a livré que 80,000, ce qui a entraîné une perte d'un peu plus de \$20,000 sur les prélèvements.

L'augmentation des dépenses est aussi un facteur qui a contribué au déficit de l'organisme qui regroupe quelque 2,500 producteurs.

Alors que les revenus ont diminué, les dépenses ont augmenté de \$12,500, ce qui a accentué une situation financière défavorable.

Selon les dirigeants de l'Office, cet état de choses ne devrait toutefois pas se prolonger l'an prochain. On prévoit revenir à une situation plus normale, soit l'écoulement d'au moins 120,000 cordes de bois de sorte qu'on pourra au moins financer les opérations.

AGENTS ET PLAN DE ZONAGE

Contrairement aux autres régions du Québec, l'assemblée générale a décidé de maintenir en fonction les agents chargés de l'achat du bois au niveau des producteurs. Plutôt que de faire exécuter ce travail directement par l'Office, les producteurs estiment qu'il y a encore placé pour l'amélioration dans le système actuel.

Il fut également question, lors de l'assemblée annuelle, d'un projet de modification de zonage en fonction de l'ouverture de l'usine F.F. Soucy et de la cartonnerie de Cabano. Ainsi, on diminuerait le nombre de zones dans

les comtés de Montmagny et L'Islet pour en créer de nouvelles dans Kamouraska. Cette proposition sera discutée lors d'une prochaine rencontre avec les agents et le conseil d'administration de l'Office prendre une décision finale.

La question de l'augmentation du prélevé au producteur a également fait l'objet de discussions lundi dernier. Ce prélevé est actuellement

de 35 cents la corde dans la région, ce qui constitue le plus bas taux au Québec. Les producteurs ne se sont pas montrés réticents à une éventuelle augmentation, mais elle ne sera pas appliquée cette année, la situation ne l'exigeant pas.

NEGOCIATIONS

Au sujet des négociations en cours avec les usines de Pâtes et Papiers pour l'obtention d'augmentations du prix du bois, les diri-

geants de l'Office ont révélé que les offres de la compagnie se situent entre 0 et 5 pour cent. Se basant sur la commission Pépin, l'Office demande une augmentation de 14 pour cent. Les négociations se poursuivent toujours.

Enfin, signalons que quatre nouveaux administrateurs ont été élus sur le conseil d'administration de l'Office des Producteurs de Bois. Il s'agit de MM. Roland

Lemieux de Cap St-Ignace, trésorier; Maurice Dionne de St-Onésime, vice-président; Benoît Avoine de St-Omer et Pierre Langelier de St-Pascal.

Les autres administrateurs sont MM. Jean Bernier de St-Cyrille, président; Gérard Falardeau de Ste-Lucie et Richard Boucher de St-Alexandre. M. Jules-Castonguay agit comme secrétaire général de l'Office.

\$5.7 millions pour Kamouraska-Témiscouata

(J.P.O.)— Le ministère des Transports a voté des crédits de l'ordre de \$5,714,650 pour des travaux de voirie qui seront exécutés dans le comté de Kamouraska-Témiscouata au cours de l'année 1976-77.

C'est ce qu'a fait savoir la semaine dernière le député de ce comté à l'assemblée nationale, M. Jean-Marie Pelletier.

Nous publions, cette semaine, la répartition du

budget pour les municipalités du comté desservies par le Peuple-Courrier. Notons que ce budget de voirie ne s'applique qu'aux routes appartenant au ministère des Transports. Un autre budget sera bientôt voté et connu pour les routes qui sont la propriété des municipalités.

A cause du mauvais état de plusieurs routes dans la municipalité de Mont-Carmal, cette paroisse bénéficie d'une bonne part du budget, soit \$518,872. Un montant de \$100,000 servira à terminer les travaux entrepris à la route de la Bayonne. \$225,000 serviront à la construction du rang 5 Ouest et \$45,000 pour faire les approches d'un passage à niveau sur la route 287 et, enfin, une somme de \$25,000 sera allouée pour des travaux de réparation dans le rang 4 Est ou chemin de l'Eglise.

La municipalité de St-Alexandre bénéficiera, elle, de \$43,497. \$8,947 pour le pavage de la route 289,

\$10,000 pour des réparations au rang 1 Est et \$25,000 pour terminer le rang 4 Est. Un montant de \$8,000 a également été voté pour une halte routière à Parke.

A St-Philippe, on consacra \$99,850 pour le rang Nord de la Montagne et \$4,000 pour terminer deux haltes routières.

Une somme de \$60,000 sera dépensée à St-Pascai, soit \$25,000 pour le pavage de la route Duval et \$35,000 pour le pavage du rang 4 Ouest. A Ste-Hélène, un montant de \$35,000 a été voté pour le pavage du chemin Pinière. A St-Joseph, la route qui mène à St-Athanase sera pavée au coût de \$35,000. \$35,000 seront aussi consacrés à la 132 à St-Roch des Aulnaies, tandis que \$10,000 seront utilisés pour la construction d'un pont sur le Chemin du Vieux Fronteau à Ste-Louise. Par ailleurs, Rivière-Ouelle bénéficiera de deux montants de \$20,000 pour un chemin qui mène à la Transcanadienne et la Route

de la Plaine. Dans la paroisse de Ste-Anne de La Pocatière, un montant de \$130,000 sera consacré à l'amélioration du rang 3. Enfin, à St-Onésime, on investira \$200,000 pour la construction d'un pont sur la route du Collège qui mène à Ixworth.

D'autres montants ont également été votés pour des routes reliant des villages. Par exemple, \$27,772 seront consacrés à la route qui relie St-Germain et Ste-Hélène. On compte également terminer la construction du rang 4 Est et Ouest entre Ste-Hélène et St-Pascal (\$149,252) et en faire le pavage au coût de \$185,000. Un montant de \$260,000 a de plus été voté pour terminer la route de l'Eglise qui relie Ste-Louise et St-Roch des Aulnaies.

Signalons, en terminant, qu'outre ce budget de voirie, un budget de colonisation de l'ordre de \$50,000 a également été voté pour le comté de Kamouraska-Témiscouata.



C'est le député provincial M. Jean-Marie Pelletier qui a procédé à l'inauguration officielle du Centre de mélanges sur prescription de St-Philippe. Sur la photo, nous l'apercevons en train de couper le traditionnel ruban en compagnie de représentants de la Coopérative Fédérée de Québec, du ministère de l'Agriculture québécoise et de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud. [J.P.O. Peuple-Courrier]

Inauguration du centre d'engrais chimiques Coop à St-Philippe

(J.P.O.)— C'est mercredi dernier qu'avait lieu, à St-Philippe de Néri, l'inauguration officielle du Centre de Mélanges sur Prescription de la Coopérative fédérée de Québec.

Une cinquantaine d'agriculteurs, des représentants de la Coopérative Agricole de la Côte-du-Sud, de la Coopérative fédérée, du ministère de l'agriculture québécois et le député provincial, Jean-Marie Pelletier, ont assisté à cette cérémonie d'ouverture officielle.

Le Centre de Mélanges sur Prescription de St-Philippe est, en fait, une usine de fabrication d'engrais chimiques ou fertilisants. Il s'agit du 21e centre du genre à être établi au Québec. Grâce à un

nouveau concept d'abord appliqué aux Etats-Unis, on y fabrique des engrais chimiques purs, c'est-à-dire qu'ils ne contiennent pas de matière de remplissage. De cette façon, les agriculteurs font des économies sur le transport, l'entreposage et l'épandage.

Propriété de la Coopérative fédérée de Québec et administré par la Coopérative Agricole de la Côte-du-Sud, la mise sur pied du Centre de Mélanges a nécessité un investissement de l'ordre de \$200,000 qui donnera un emploi permanent à trois personnes. D'une capacité de 150 à 200 tonnes par jour, les agriculteurs de la Côte-du-Sud pourront s'y procurer toutes les formules d'engrais pour répondre aux

besoins de leurs différentes cultures et de leurs sols.

Fait à signaler, cette nouvelle industrie est la première à s'établir dans le parc industriel de St-Philippe situé en bordure de la voie ferrée à l'Est du village.

Notons, en terminant, que le député Jean-Marie Pelletier a profité de la cérémonie de mercredi dernier pour remettre un chèque de \$5000 aux dirigeants de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud. Cette subvention du ministère de l'agriculture servira à défrayer une étude en vue de l'implantation d'une meunerie régionale. On sait que l'ancienne meunerie de St-Pascal a été détruite par les flammes en février dernier.

Pas de changement d'orientation pour la Télé communautaire de La Pocatière

Par Jean-Paul Ouellet

La Télévision communautaire de La Pocatière continuera, comme par le passé, d'être accessible au plus grand nombre possible de personnes et de groupes et ne se spécialisera pas dans la production d'émissions traitant en profondeur divers sujets touchant la communauté.

Tel est le point majeur qui ressort de l'assemblée générale annuelle de la Télécommunautaire de La Pocatière qui s'est tenue lundi dernier.

Les membres présents à l'assemblée annuelle ont donc rejeté la proposition du conseil d'administration qui suggérait de céder à Chouinard TV le type de programmation actuelle pour se spécialiser dans la production d'émissions de type "dossiers" qui traiteraient en profondeur de sujets et problèmes du milieu. Une telle orientation aurait supposé que le groupe communautaire réduise de beaucoup la quantité d'émissions produites.

Plusieurs membres de TVC9 ont dit trouver restrictive l'approche suggérée par

le conseil d'administration et ont clairement indiqué leur préférence pour que le groupe communautaire continue d'intéresser le plus de gens et de groupes possible, quelque'ils soient, à se servir de la Télévision communautaire. Il s'agit donc d'un choix en faveur de la participation du plus grand nombre plutôt qu'en faveur d'une meilleure qualité des émissions qui, selon certains, favoriserait la seule participation "d'une élite".

Programmation 1975-76

Malgré les difficultés de financement qu'elle a connue cette année, la Télévision communautaire de La Pocatière a produit un plus grand nombre d'heures d'émissions que l'année dernière. Selon le rapport du coordonnateur, M. Jean-Pierre Lemieux, 914 émissions, dont 287 reprises, ont été diffusées sur le canal 9 du 15 septembre au 25 avril. Cela représente 408 heures de diffusion, soit 13.45 heures par semaine et une moyenne de six émissions par jour.

L'an dernier, 361 émissions (ce nombre n'inclut pas les reprises) ont été diffusées pendant 27 semaines ce qui représente une

moyenne de diffusion de 7.30 heures par semaine. Le nombre d'émissions diffusées a donc augmenté de 153% et le nombre d'heures de diffusion de 135%, selon le coordonnateur.

Que nous réserve la programmation de 1976-77? Rien n'a été précisé à ce sujet lors de l'assemblée générale. Le tout est conditionné par les ressources financières dont disposera TVC 9 et les membres ont demandé qu'une autre assemblée se tienne en septembre pour définir des champs d'activité. Les capacités financières de l'organisme seront probablement mieux connues à ce moment.

Financement

L'efficacité du travail pour accomplir le groupe communautaire l'an prochain dépend en grande partie de la capacité financière qu'aura l'organisme pour se payer un permanent. Le travail d'animation auprès de la population ne peut être efficace que s'il est exécuté par un permanent, mais TVC 9 aura-t-elle les fonds pour engager une telle personne.

(Suite à la page 14 A)

Problème du logement

Le C.E.M. rencontre incessamment les promoteurs domiciliaires

(C.M.)— Le directeur-général du Conseil économique de Montmagny et gérant municipal intérimaire de la Cité de Montmagny, M. Eugène Weamaes, doit rencontrer jeudi prochain (demain) des entrepreneurs locaux et de la région de même que des représentants de la Société centrale d'Hypothèque et de Logement et de la Société d'Habitation du Québec afin de discuter avec eux de la possibilité d'implantation de complexes domici-

liaires à Montmagny. Cette rencontre fera suite à un sondage sur la situation actuelle du logement dans la ville de Montmagny entrepris le 15 mars dernier par le Conseil économique au moyen de 206 questionnaires adressés à tous les employeurs de la Cité. Initiative qui s'est avérée très concluante, selon M. Weamaes; en effet le sondage révèle que parmi quelque 3,500 employés d'industries et de commerces qui travail-

lent à Montmagny au moins 960 résident à l'extérieur de la ville.

Pareille situation, due à un manque flagrant de logements attribuable au désintéressement des promoteurs domiciliaires à construire des habitations, est néfaste pour l'économie de la Cité de Montmagny qui ne peut prendre une expansion normale, déplore M. Weamaes; ces gens tirent en effet des revenus à Montmagny et les dépensent ailleurs en bonne

partie. De plus, le fait de demeurer en dehors de leur lieu de travail entraîne pour ces gens de nombreux voyages obligatoires et inutiles (près de 6,000 milles par année) qui se traduisent par des pertes de temps, d'énergie et d'argent.

Ce sont précisément ces problèmes que le Conseil économique tente d'éluider en incitant les entrepreneurs à construire des blocs de logement et des maisons unifamiliales qui permettent aux gens qui oeuvrent à Montmagny de s'établir dans cette ville.

Il s'en construit des logements ailleurs, alors pourquoi pas à Montmagny interroge M. Weamaes? C'est ce qu'on va essayer de déterminer lors de cette rencontre avec les promoteurs domiciliaires, a-t-il mentionné, et à partir de là, voir à trouver des éléments de solution.

Les soumissions pour le centre communautaire sont sorties à St-Raphaël

(D.L.B.)— Le Conseil municipal de St-Raphaël a procédé le 22 avril dernier lors d'une assemblée publique à l'ouverture officielle des soumissions présentées pour la construction du centre communautaire. Quinze soumissionnaires ont été comptés, trois ont été retenus pour fin d'étude.

Le plus bas soumissionnaire, la firme Raymond Caron de Montmagny propose \$236,890; la compagnie Hervé Pomerleau de St-Georges de Beauce \$238,826, et les entreprises Boilard & Boilard de St-David \$238,845.

Les autres soumissionnaires sont: Armand Gagnon Inc. de Montmagny \$241,287; Jean-Marie Meunier de St-Augustin \$242,975; Jean-Guy Routhier de St-Lambert \$248,848; Levis Construction de

St-David \$250,913; Chabot Construction de Lévis \$253,188; Jean-Paul Binette de Victoriaville \$255,000; Paradis & Nicole de Ste-Foy \$255,849; Beurivage et Méthot de Ste-Foy \$259,116; Rocois Construction de l'Ange-Gardien \$260,700; Rolland Dickmer de Rivière-du-Loup \$300,790; Construction Normand de St-Eugène \$302,500; Doris Fecteau Inc. de Charlesbourg \$332,919.

Au moment de mettre sous presse, M. Raymond Rémillard, le maire du village de St-Raphaël, attendait la lettre de recommandation des architectes Demontigny, Dion, Métivier et Gagnon de Ste-Foy. Ceux-ci détermineront lequel des trois soumissionnaires sera retenu pour exécuter les travaux de construction qui devraient débiter au cours

des prochains jours. Rappelons que ce projet inter-municipal est sous l'égide de St-Raphaël paroisse et St-Raphaël village.

Une campagne de souscription réalisée l'automne dernier a cumulé des fonds de \$15*000, soit \$10,000 provenant de dons populaires et \$5,000 des divers organismes des paroisses.

M. Rémillard nous apprenait au cours de ce même entretien que St-Raphaël village projette municipaliser les loisirs prochainement. Il nous avait en outre que des pourparlers pour inter-municipaliser les loisirs avec St-Raphaël paroisse seront prochainement entérinés compte-tenu de la réalisation prochaine du centre communautaire inter-municipal.

Sculptorama ou la sculpture ça s'apprend

(C.M.)— Treize jeunes sculpteurs sur bois de la région de L'Islet-Sud, qui se

sont découverts ce talent à l'intérieur d'un petit local à Ste-Perpétue en participant



Hélène Gauthier est sans contredit la révélation de Sculptorama; les 32 pièces de son jeu d'échecs typiquement québécois font revivre à eux seuls l'histoire de cette province. L'artiste apparaît ici en compagnie de M. René Fortin, Promoteur du projet.



Clermont Gagnon passe aisément de la fresque à la figurine.

au projet d'Initiatives locales Sculptorama, exposaient en fin de semaine dernière au Manoir Dupuis à Montmagny.

Cette exposition venait couronner la deuxième phase de Sculptorama, qui prend fin le 21 mai prochain. Il s'agissait, comme nous l'a expliqué le promoteur du projet M. René Fortin, d'exhiber les produits de ces artisans en dehors de leur région immédiate afin de les faire connaître davantage et d'élargir ainsi le cadre de l'éventuelle clientèle.

La plupart des découvertes de Sculptorama, qui originent de St-Adalbert, St-Pamphile, St-Omer, Ste-Perpétue et Ste-Félicité, entendent se consacrer à plein temps à leur art et en vivre. Chacun produit ses propres créations à partir de dessins originaux. C'est d'ailleurs de cette façon, selon M. Fortin, qu'on espère supporter voire même dépasser la concurrence de ceux qui s'adonnent à la fabrication en série.

Les artisans de Sculptorama, fidèles à ce qu'attendait d'eux leur professeur Benoît Deschênes, de St-Jean Port-Joli, ont prouvé que la sculpture ça s'apprend; et par leur labeur ils veulent contribuer à rendre la sculpture accessible à toute la population.

Au terme de Sculptorama, dans quel projet on aura investi quelque \$112,000, ses dirigeants procéderont à une mise en marché qui devrait permettre d'écouler les oeuvres des artisans de L'Islet-Sud; à cet effet, ils doivent rencontrer bientôt des distributeurs de produits de l'artisanat. Alors seulement Sculptorama sera pleinement justifié.

Il est à noter que les artisans du Sculptorama tiendront un kiosque permanent pour la durée de l'été sur l'emplacement de la Bourgade de Roger-André Bourgault, à St-Jean Port-Joli, et que les visiteurs y seront chaleureusement accueillis.

Fonds de secours chez Bélanger

(D.L.B.)— En grève depuis le 25 avril dernier, les 374 travailleurs de l'industrie Bélanger de Montmagny poursuivent leur mouvement bien décidés de gagner la lutte.

Une première rencontre d'organisation avait lieu vendredi dernier au sous-sol de l'église St-Mathieu pour distribuer les fonds de secours du syndicat-Bélanger. Une moyenne de \$50.00 par semaine sera donné aux employés pour leur permettre de survivre pendant cette période sèche, nous apprend M. Georges Clavet, agent d'affaires du syndicat.

Le médiateur de grève n'est pas encore nommé nous signale-t-on. Aucune rencontre de négociations n'a eu lieu dernièrement et aucune n'est prévue pour les prochains jours.

Rappelons que les cadres ont toujours accès à l'usine bien que les ponts avec l'extérieur soient tous coupés.

Maurice Brousseau
Ste-Justine Cté Dorchester

vous invite à venir voir la gamme de nouvelles motos SUZUKI 1976, dont j'ai le plaisir de vous offrir comme nouveau vendeur.

La gamme comprend 25 modèles, dont en voici quelques modèles énumérés:

Le GT 750A	\$2,499.00
GT-550A	\$2,099.00
GT 500A	\$1,649.00
GT 380A	\$1,679.00
GT 250A	\$1,399.00
GT 185A	\$1,149.00
H 100A	\$ 599.00

CINEMA
LAFONTAINE

Commençant le 14 mai

ROGER MOORE
L'HOMME AU PISTOLET D'OR

PLUS EXTRAORDINAIRE QUE JAMAIS!

JAMES BOND

CINEMA
TACHE

Commençant le 14 mai

AL PACINO
UN APRES-MIDI DE CHIEN

Commentaire

La Côte-du-Sud Trop près et pas assez éloignée des grands centres pour progresser

L'éminent professeur François Hulbert, de l'Université Laval, bien qu'il ne nous ait rien appris de neuf sur la situation économique et industrielle régressive de la Côte-du-Sud, lors de son passage à Montmagny le 28 avril dernier, a certainement tourné le fer dans la plaie en nous jetant à la face que nos industriels ne sont même plus intéressés à prendre leurs responsabilités étant à côté des décisions politiques bénéfiques à l'essor industriel.

C'est un fait que plusieurs industriels de la région se sont vu forcés de retarder, de restreindre ou d'abandonner définitivement des projets d'agrandissement et de modernisation de leurs entreprises, faute d'un support financier des gouvernements. Aujourd'hui la situation est telle que la majorité des sommes d'affaires de Montmagny et des alentours n'osent plus investir la moindre somme compte tenu de l'actuel climat d'insertion sociale et économique.

Une économie aussi stagnante ne peut qu'entraîner des ralentissements de production à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité; nous le savons parce que le constatons ici et là au jour le jour.

Or voici que le gouvernement Bourassa fait naître une lueur d'espoir en déclarant, à travers l'une des opinions du Premier Ministre, qu'il a inscrit au premier rang de ses priorités la question du développement régional qu'il entend favoriser par l'intermédiaire de sociétés de développement de

l'entreprise québécoise (SODEQ) dont les objets sont l'investissement de capitaux dans les petites et moyennes entreprises du secteur manufacturier.

L'initiative est louable mais, pour des raisons de rentabilité politique, on est bien justifié de croire que l'aide à la petite et moyenne entreprise de même que la déconcentration administrative annoncée par M. Bourassa concernent davantage les régions les plus éloignées des centres métropolitains de Québec et Montréal comme la Gaspésie, le Nord-Ouest, la Mauricie, l'Estrie et la Côte-Nord.

Qu'advient-il alors des sous-régions situées à proximité des grands centres, comme c'est le cas pour la Côte-du-Sud. Pas assez éloignées des centres métropolitains pour que les gouvernements les considèrent et trop près pour qu'on en tienne compte dans les schémas régionaux de développement (s'imaginant qu'elles profitent de l'air d'aller de la métropole ou de la capitale) ces sous-régions sont pour ainsi dire condamnées à végéter en banlieue des centres les plus opulents.

Ainsi en est-il de la Côte-du-Sud qui n'a d'affinité avec Québec, dont elle fait partie de la même région administrative, que sur le plan socio-culturel et qui plus est à sens unique. On a beau faire, sans avoir appris à crier encore, la Côte-du-Sud en tant qu'entité n'arrive pas à exister.

Claude MARCHAND

Rétractation

En référence avec l'article publié sous cette chronique le 7 avril 1976, "Gens de St-Adalbert, réveillez-vous" le journal tient à aviser ses lecteurs que les propos contenus dans l'article par monsieur Alain Dumas de La Pocatière pourraient être considérés comme diffamatoires. C'est pourquoi le journal Le Peuple tient à s'en excuser auprès de la famille Bourgault.

Cet article ayant été publié sans que nous ayons effectué des recherches approfondies sur la véracité de son contenu.

LE DIRECTEUR
Thomas Tremblay



"Nul n'est censé ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT

Au moment où je m'apprêtais à rédiger ma chronique, la radio annonçait que 36 personnes avaient perdu la vie sur nos routes. Bilan réjouissant, n'est-ce pas?

Si vous êtes témoin ou impliqué dans un accident, que faut-il faire? Le premier geste à poser est de porter secours aux blessés s'il y en a. A ce sujet il faut être particulièrement prudent et ne pas déplacer les blessés si ce n'est pas indispensable. Dans certains cas, le déplacement pourrait être fatal au blessé.

La police doit être prévenue le plus rapidement possible. En attendant son arrivée, profitez en pour prendre les noms et adresses des témoins, s'il y en a, ainsi que des personnes impliquées dans l'accident. Identifiez les conducteurs des véhicules. Ne déplacez pas votre véhicule sauf si c'est absolument nécessaire. Vous pouvez exiger de l'autre automobiliste impliqué la même chose.

Lorsqu'un officier de police viendra sur les lieux, racontez lui objectivement ce qui s'est passé. Vous n'êtes pas obligé d'admettre votre responsabilité sur les lieux de l'accident. Si vous admettez votre responsabilité, la partie adverse pourra essayer de mettre en preuve cette admission. Malgré l'énervement que cause un accident, il faut se garder d'être trop volubile sur les circonstances de l'accident. Il s'agit simplement de répondre aux questions des policiers.

C'est une infraction criminelle que de fuir les lieux d'un accident. Donc, restez sur les lieux! Sinon, on vous retrouvera un jour ou l'autre. Vous avez également l'obligation de donner vos noms et adresses à toute autre personne impliquée dans l'accident.

Alors conduisez donc prudemment.

Marcel Morin, avocat

LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE-DU-SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière:
856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY

Secrétariat
ODETTE GUILMETTE

Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Responsable de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY

Rédaction
JEAN-PAUL OUELLET
MME DENISE L. BLENEY
MME LEOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Abonnement
R. LAMONTAGNE
MME DENIS FORTIN

Maquetiste
MME LYNDY LEVESQUE

Publicitaires
YVON LEMIEUX 248-0419
CLEMENT MONTMINY 248-0430
PIERRE DUMAIS 498-3317

Composition
MME DIANE GAUMOND
MME HELENE RODRIGU'

Comptabilité
MME DOROTHY BERMINGHAM



Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

Responsable du tirage
SUZANNE LEVESQUE

HEBDO DE LA
COTE-DU-SUD



Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième
classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque
Nationale du Québec.

IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSEI

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

POUR AUCUNE CONSIDERATION,
PAS D'AUGMENTATION, D'AILLEURS
ILS NE POURRONT PAS RESISTER.

DEMANDES SYNDICALES
ABOLITION DU PLAN BONI



"Il faut se donner les moyens" François Hulbert

(D.L.B.) François Hulbert, professeur à l'Université Laval conférait mercredi le 28 avril dernier sur "le développement industriel majeur de la Côte-du-Sud". Invité par la Chambre de Commerce de Montmagny, Hulbert a attiré environ 125 personnes à ce souper-causerie qui s'est déroulé au Centre Sportif Le Bûcheron. Pourquoi ça ne va pas plus loin?

Face au mince développement industriel dans la région depuis maintes années, François Hulbert considère que la volonté de la population de la Côte-du-Sud est assouvie par des projets tels, l'alluminerie, l'eau lourde, la centrale d'énergie nucléaire, réclames par tous et chacun. Tous les projets avortent avant leur réalisation. Aussi, il va s'en dire qu'Hulbert s'interroge à savoir: "Pourquoi ça ne va pas plus loin?" Selon lui, la raison principale de cette situation est due au manque de pensée politique pour faire du développement industriel régional allié au refus d'un certain nombre de responsables du développement économique et industriel à prendre leurs responsabilités.

"Que peut dire le commissaire industriel de Montmagny sur les moyens de développements industriels que possède Montmagny et la région? interroge Hulbert. Rien, sans doute, a-t-il rétorqué en répliquant qu'une telle situation ne devrait pas être, mais existe quand même un peu partout au Québec.

En troisième lieu, il a argumenté sa réflexion en disant qu'il faudrait se libérer des schémas classiques de développement et décentraliser les industries vers les petits centres.

"Il faut se donner les moyens"

"Il faut se donner les moyens" lance Hulbert. Si la politique gouvernementale actuelle ne vise pas cet objectif d'industrialiser la Côte-du-Sud, expliquait François Hulbert, les regroupements de population et les pressions nombreuses

devraient être un moyen d'y arriver.

Il n'est pas normal que Sherbrooke et Trois-Rivières aient obtenus \$18,400,000 de subventions en 1975 alors que Rimouski et Rivière-du-Loup n'avaient que \$3,400,000. Hulbert considère que les ressources financières destinées aux fonds de développement industriel régionaux devraient être administrées et réparties par les régions étant donné que ce sont elles qui les connaissent le mieux, explique-t-il.

A son avis, la région de Québec se découvre maintes vocations sans se donner les moyens pour les développer. "Elle attend les investisseurs étrangers", alors qu'elle devrait demander et s'imposer avoue-t-il. C'est avant tout une question d'orientation politique des ministères et des grandes entreprises, a-t-il conclu.



François Hulbert au souper-causerie organisé par la Chambre de Commerce de Montmagny.

[D.L.B. Peuple-Courrier]

Le plus beau choix de faire-part de mariage
IMPRIMERIE TACHE ENR.
404 Boul. Tache Est Montmagny 248-4805

Formation d'un comité d'étude au Cegep

(J.P.O.)— La direction du Cegep de La Pocatière a récemment procédé à la mise sur pied d'un comité qui sera chargé de faire une étude en vue d'imaginer un plan de développement et d'implantation des enseignements dans cette institution.

C'est à la suggestion du directeur des services pédagogiques, M. Ulric-Lévesque, qu'un tel comité a été formé. Selon celui-ci, la phase «des bâtisseurs» est terminée pour le Cegep et on doit maintenant songer à entrer dans une phase de consolidation. Cette deuxième étape suppose que le Cegep planifie son dévelop-

pement afin de pouvoir à la fois conserver et développer ce qu'il a et ajouter à son actif.

Pour M. Lévesque, les questions importantes à se poser sont les suivantes: Où en est-on au Cegep de La Pocatière? Vers quoi se dirige-t-on au plan de l'enseignement? Est-ce qu'on donne la même importance aux secteurs général et professionnel? Si on développe un secteur plus qu'un autre, sur quoi va-t-on mettre l'accent? Si on implante de nouvelles options, lesquelles seraient le plus en mesure de répondre aux besoins de la région?

C'est donc dans cette perspective qu'aura à travailler le Comité de Développement des Enseignements. Son mandat sera d'imaginer, tenant compte des ressources humaines et physiques du Cegep, un axe de développement vers lequel l'institution pourrait s'orienter. Et ce, non seulement en fonction de l'offre et de la demande au Québec, mais aussi en fonction des besoins de la région. Divers projets de nouvelles options (technique en communications, aménagement rural, métiers d'art) ont par exemple été présentés depuis un certain temps. Ce sera au comité

d'évaluer si ces nouveaux programmes correspondent aux besoins du milieu et si on a les ressources pour les réaliser.

Dans un premier temps, le comité élaborera un schéma de développement. Ce plan sera ensuite porté à la connaissance du milieu (à l'intérieur et à l'extérieur du Cegep) pour aboutir alors à un plan définitif. Selon l'échéancier adopté, le comité devrait être en mesure de présenter un rapport préliminaire à la fin de mai, mais avec la présente situation d'instabilité dans les écoles, l'échéancier pourrait être modifié.

SPECIALS DE LA SEMAINE

- 1 jacket sport
- 1 pantalon en polyester
- 1 chemise
- 1 paire de souliers
- 1 cravate
- 1 paire de bas

Spécial: **65.00**



ENSEMBLE «UNIFORME»

Pantalon Spéc.

9.98

Jacket Spéc.

13.98

ENSEMBLE EN COTON BROSSE

pour garçons

Jacket et pantalon

16.98

ENSEMBLE

BOTTES DE PECHE

Spécial: **13.98**

DE PLUIE

Pantalon et jacket

18.98

IMPERMEABLE REVERSIBLE

pour la pluie

pour homme

10.98

pour garçon

7.98



128 de la Gare
Montmagny
Tél. 248-0954

Germain Simoneau A.V.A.
Assureur-vie agréé
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

DENTUROLOGISTE
Roger Hallé d.d.
(Technicien-Dentiste)
MONTMAGNY: 107, Cloutier Montmagny
248-4928
Rés. 259-7246
ST-PAMPHILE: R.R. #1
(Bas de la Paroisse)
356-5231



Quelques-unes des 56 jeunes filles qui font partie du corps de majorettes "Les Marquises de ST-Pascal".

Les Marquises de St-Pascal donneront un gala musical

[J.P.O.] Le corps de majorettes "Les Marquises de St-Pascal" donnera un gala musical le 16 mai prochain à l'aréna de St-Pascal à compter de 20 heures.

Dans la première partie du spectacle, on pourra entendre des pièces jouées par toutes les exécutantes. La

deuxième partie sera réservée aux différentes sections du corps musical, telles les trompettes, les corps français et les basses. Les instruments de percussion figureront en troisième partie et les ténors triples ajouteront un élément nouveau à cette dernière section. Signalons

également que la division des couleurs [drapeaux] réalisera une chorégraphie d'un type nouveau.

"Les Marquises de St-Pascal" comptent actuellement 56 membres dont les officiers sont Lyne Pelletier et Françoise Caron. M. Clément Lesnard est le président de ce corps de majorettes.

Les paroissiens de St-Eugène appelés à renflouer la Fabrique

La Fabrique de St-Eugène dans le comté de L'Islet vient de lancer une campagne de participation financière volontaire qui devrait permettre l'exécution de travaux majeurs sur ses propriétés.

En fait les paroissiens sont cordialement invités à faire gracieusement des dons en argent qui seront placés

dans un compte spécial de la Fabrique appelé Caisse Spéciale 1976.

Ce fonds de secours permettra à la Fabrique de St-Eugène de financer à même les argents obtenus des investissements en matériel et en main-d'oeuvre et de régulariser les dépenses ordinaires de son bilan.

Les travaux projetés consistent dans l'application

d'une nouvelle couche de peinture sur la surface extérieure du presbytère, la réfection de la clôture en métal et autres.

L'objectif de la Fabrique pour ce compte spécial a été fixé à \$1,500. Soyons généreux et aidons la Fabrique à financer des réalisations nécessaires en 1976.

Fernand Guimond, agent d'information.

Formation du comité des Fêtes de la Saint-Jean à La Pocatière

(J.P.O.) C'est ce soir qu'aura lieu, à l'Hôtel de ville de La Pocatière, la réunion ayant pour but de former le comité des Fêtes de la Saint-Jean.

Cette réunion est convoquée par la Société St-Jean Baptiste de Ste-Anne de La Pocatière qui, pour la deuxième année consécutive, invite les représentants des organismes à faire partie du comité des Fêtes de la Saint-Jean.

La réunion aura lieu à la salle du conseil de ville à compter de 20 heures. La SSJB compte sur la collaboration de tous pour mener

à bien les manifestations de notre fête nationale.

DOCTEURS
Marc Bernard
& Claude Normand
Chirurgiens Dentistes
édifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspé
St-Jean Port-Joli
Tél: Bur.: 598-3394-95
sur rendez-vous seulement

AVIS

La Corporation du camp VIVE LA JOIE vous informe qu'il y aura au camp une nouvelle direction et que toute correspondance devra être expédiée à: "8 RUE DU ROCHER" RIVIERE-DU-LOUP

Jusqu'au 15 mai. A partir de cette date, ce sera au camp "VIVE LA JOIE" de St-Modeste

Richard Côte Président



Que ce soit une auto
neuve ou usagée,
venez nous voir...

On saura vous servir!



Nous avons aussi des camions 10 roues, neufs et usagés.

EN PLUS:

Notre service après vente est fait par des techniciens formés à l'usine.

«CE SERA BON POUR VOUS»

PAVILLON

PONTIAC BUICK LTEX

La Pocatière - Kam.

Route 132, Trans-Canadienne, 856-2946
sortie 273, La Pocatière.

Venez!
C'est une bonne idée!

POELE DE SALON



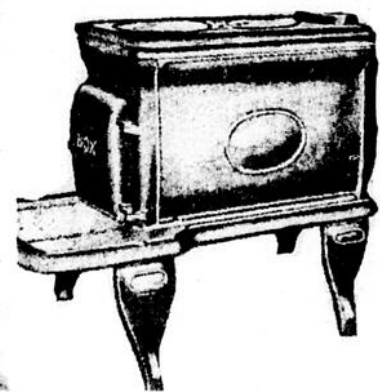
Spécial:
229.50

JEAN-GUY CHENARD

SPECIALISTE EN MATERIAUX DE CONSTRUCTION

St-Roch-des-Aulnaies

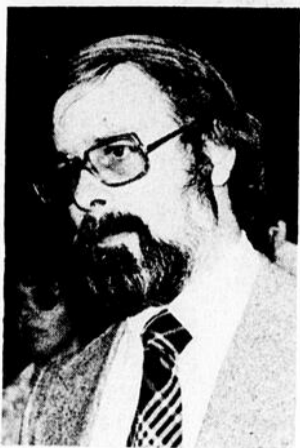
POELE A BOIS
EN FONTE
34 1/2" de long.



Spécial:

95.95

354-2396



NOMME AU CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION.— L'abbé Paul Bélanger n'est plus aumônier à l'école secondaire de La Pocatière depuis lundi. En effet, celui-ci vient d'être nommé chercheur pour le Conseil supérieur de l'Éducation à Québec. Son nouveau travail sera dans l'optique d'une continuité au document Voies et Impasses qui traitait de pastorale scolaire. L'abbé Bélanger a été aumônier durant sept ans à l'école secondaire de La Pocatière. Mardi dernier, la direction et le personnel de l'école ont tenu à souligner l'événement et ont organisé une fête en son honneur. A cette occasion, on lui a remis une plaque souvenir en gage d'appréciation et de reconnaissance pour son travail accompli au sein de la communauté. Le personnel enseignant lui a également remis une bourse de \$200. L'abbé Bélanger occupe sa nouvelle fonction depuis le 3 mai.

[J.P.O. Peuple-Courrier]

Les Caisses populaires de Montmagny à l'ère de l'informatique

Une bonne nouvelle pour les membres des Caisses populaires de S-Thomas et de St-Mathieu de Montmagny. Ces deux institutions financières coopératives sont depuis, le mardi 27 Avril 1976, reliées au réseau des quelque cinq cents Caisses populaires Desjardins du Québec qui sont dotées du Système Intégré des Caisses populaires (SIC)

C'est maintenant une réalité! Tous les membres peuvent constater et utiliser depuis, le 27 avril dernier, le Service du télétraitement.

Ainsi, toutes les transactions qui se présentent dans les deux Caisses populaires de Montmagny sont traitées par l'ordinateur central. Que ce soit au moment d'un dépôt ou d'un retrait, d'un emprunt ou de son remboursement, de la souscription de capital social ou de son remboursement, la transaction à effectuer est tout à fait instantanée. Le solde est inscrit dans le livret du membre sur le champ.

En joignant le réseau des Caisses populaires en télétraitement, les membres bé-

néficient d'avantages presque insoupçonnés dont les principaux sont: le virement automatique qui permet de transférer automatiquement des sommes d'argent à l'épargne stable ou aux divers emprunts, selon les périodes et les montants que le membre a lui-même fixés.

La présence du Service de télétraitement dans les Caisses populaires de S-Thomas et de St-Mathieu constitue un outil de gestion à la fois avantageux et pour les membres et pour les

dirigeants des deux caisses. De plus, le personnel sera plus en mesure de fournir des services de qualité. Un grand nombre d'autres applications seront également possibles grâce au télétraitement et pour lesquelles on pourra vous informer en

temps et lieu. Pour renseignements supplémentaires: vous pouvez contacter M. Raymond R. Coulombe, directeur Caisse Populaire de St-Thomas, ou M. Gaston Fournier, directeur Caisse Populaire de St-Mathieu.

Démission du président au C.L.S.C. de L'Islet-Sud

(A.F.)— M. Denis Blanchet a remis sa démission comme président du centre local des services communautaires lors d'une assemblée du conseil d'administration. La principale cause de cette résiliation serait le manque de disponibilité. M. Blanchet a succédé à M. Raymond Coulombe et assumait ce poste depuis octobre 1975. Par intérim, M. Claude Chassé, vice-président, est proposé pour terminer ce mandat jusqu'à la fin de mai.

L'élection des usagers se

tiendra le 23 mai prochain et par la suite les officiers seront élus.

Echos du Conseil de Montmagny

(D.L.B.) Le Ministre des Transports M. Raymond Mailloux accorde à la Cité de Montmagny une subvention de \$15,800 pour la pose d'un tuyau métallique dans le Ruisseau Coulombe traversant le Rang Gaudreau. A cet effet, lors de la séance régulière du Conseil, le 3 mai dernier, les édiles municipaux ont accepté d'effectuer

les travaux de ce secteur de la ville.

De plus, la cité se dote d'une nouvelle dessinatrice-cartographe en la personne de Mademoiselle Claire Simard. Cette dernière est en fonction depuis le 20 avril, elle est considérée comme employée surnuméraire à raison d'un salaire hebdomadaire de \$175.

Plus d'une soixantaine de personnes ont assisté à cette dernière assemblée tant pour présenter des requêtes que pour suggérer des solutions face aux problèmes que posent la surtaxe dans certains nouveaux quartiers résidentiels. A ce sujet, nous vous fournirons de plus amples détails dans notre prochaine édition.

Conciliation aux Industries Roy

(D.L.B.)— Depuis la demande de conciliation des travailleurs syndiqués de l'Industrie Roy à Montma-

gny, aucune rencontre de négociations n'ont eu lieu entre la compagnie et les officiers syndicaux affiliés à

la C.S.D.

Depuis le 8 avril, c'est le silence entre les deux parties et aucune rencontre n'est prévue pour les prochains jours, nous confirme leur conseiller technique, M. Bertrand Turcotte.

Déposé le 22 mars, le

projet de la convention repose uniquement sur les clauses monétaires. Depuis

le 29 mars, les travailleurs d'usine sont sans contrat de travail. Signalons qu'ils auront droit légal de grève le 9 juin.



A l'occasion de la FETE des MERES
pensez à votre épouse et a tout le travail
que vous pouvez lui éviter

Pourquoi passer 35,000 heures
de votre vie à laver la vaisselle?

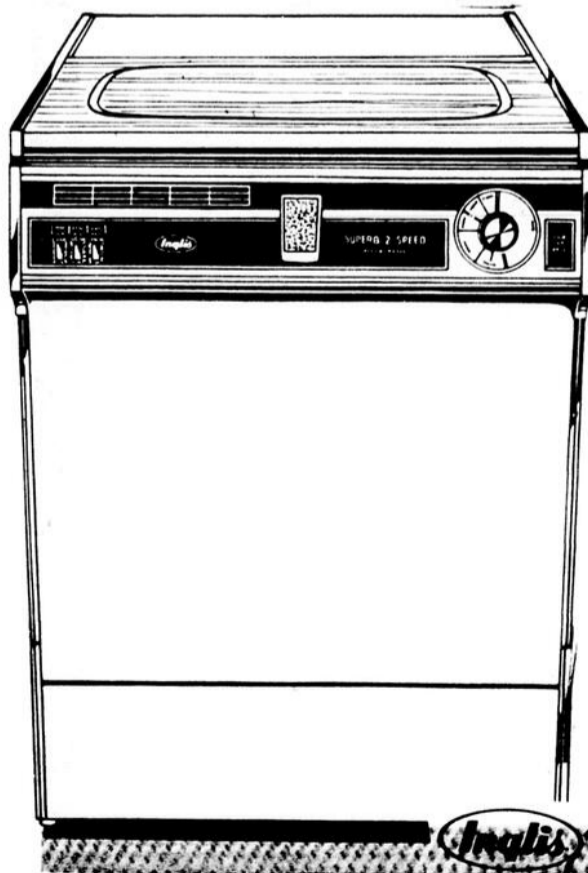
Quand une laveuse
de vaisselle

Inqlis

peut faire cette corvée pour vous!



Superbe Inqlis



JACQUES DUMAS

St-François, Cté Montmagny

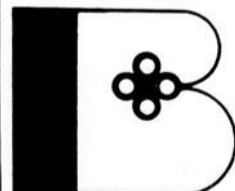
259-7741

bonne FETE!



Madame,
une autre fois on
vous rend hommage
on célèbre votre
fête...
CELLE DES MERES
A toutes celles qui
se présenteront chez-
nous samedi le 8...
une fleur vous sera
remise avec nos
compliments...
Car...
Chez-nous, on ne pense
qu'à vous..

Bibyane Haute-Mode des
Galeries Montmagny



BIBYANE
HAUTE-MODE
un nouveau
mode d'expression

La voix du peuple

Reconstruction de l'école de Ste-Félicité

A qui de droit,

A partir de lundi le 26 avril, nous cessons de retenir nos enfants à la maison, mais nous utiliserons d'autres moyens de pression. Nous reviendrons au premier si le besoin s'en fait sentir. Nous attendons toujours une réponse du ministère pour la reconstruction

de notre école à Ste-Félicité. Nous tenons à remercier la Commission Scolaire L'Islet-Sud pour avoir voté une demande de reconstruction (au ministère) dans les plus brefs délais. Nous remercions notre commissaire pour s'être beaucoup dépensé dans cette affaire, quoique nous aurions aimé que ses idées soient plus en

accord avec celles des parents qu'il représente. Nous remercions les professeurs pour les efforts fournis afin de minimiser les conséquences.

Nous remercions ceux qui de près ou de loin nous ont aidés, et, nous sollicitons leur collaboration dans la poursuite de notre tâche commune: la reconstruction de notre école à Ste-Félicité.

Ces jours derniers une personne gourde, prenant le statut de travailleuse sociale téléphona à certains parents pour les menacer. Elle affirma qu'il recevrait par leur chèque d'assistance sociale si leurs enfants ne prenaient pas l'autobus pour St-Marcel le lendemain matin. Nous sommes convaincus que la Commission Scolaire n'a pas suggéré cette personne. La fonction hypothétique que madame s'est permis de remplir aurait relevé d'une assistante sociale, si elle avait dû exister. Si cette personne était plus pourvue, elle aurait su qu'il y a très peu de travailleuse sociale, dû au fait que ce titre demande: une intelligence, une instruction et un savoir-vivre, dont cette dernière ne connaît même pas l'existence. Cette dame croit être incognito, mais nous avons de sérieux doutes, car il y a peu de femmes pour être aussi perfide. Nous ne voudrions pas avoir horreur de nous après avoir commis de telles bassesses; c'est à en avoir des hauts le coeur.

Comité de reconstruction,
Mme Emilien Leblanc
Mme Jean René Pelletier
Charles Emile Morneau
André Gamache
Roger Bernier

La voix du peuple

Bélangier invoquera-t-elle encore

le manque d'argent?

La direction de Bélangier donnera-t-elle encore une fois comme raison un manque d'argent pour limiter les augmentations de salaires de ses employés?

Lors de chaque négociation en vue d'un renouvellement du contrat de travail des employés, la compagnie prétexte le manque d'argent comme raison majeure.

Or cette année Bélangier semble en bonne posture financière puisqu'environ 60 de ses vendeurs accompa-

gnés, soit 120 personnes, se sont vu accorder un voyage d'une semaine en Europe toutes dépenses payées. Serait-ce là une nouvelle façon de déjouer la Loi anti-inflation?

Nous, les travailleurs, espérons que cette dépense folle ne nous empêchera pas de toucher des augmentations raisonnables dont nous avons vraiment besoin pour faire vivre convenablement nos familles.

Les employés syndiqués de Bélangier

Joseph E. Aubé
Grand Chevalier
Conseil 3186

La voix du peuple

Le Grand Chevalier du Conseil de St-Paul félicite les nouveaux

N'ayant pas été capable d'assister à la cérémonie d'admission des 11 nouveaux candidats dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb du Conseil 3186 à St-Paul, dû à mon hospitalisation, je me réfère à ce journal pour les féliciter de leur entrée dans l'Ordre colombien et féliciter également le frère Bertrand Roy qui m'a répondu oui quand je lui ai demandé de me remplacer ainsi que tous les membres de l'exécutif et autres qui ont pu se déplacer pour l'appuyer.

Comme je n'ai pu faire passer le message que je voulais donner à tous les officiers et responsables de la paroisse ainsi qu'aux membres présents pour faire une réussite du souper que nous allons organiser en hommage aux épouses et amis des Chevaliers du Conseil 3186 à l'occasion de la Fête des Mères en prenant sa carte avant le 9 mai, j'en profite pour vous dire que j'aimerais que le plus grand nombre possible soient présents à cette fête le 15 mai au soir pour qu'on puisse fraterniser et mieux se connaître.

A l'occasion de l'assemblée mensuelle du 24 avril dernier un documentaire accompagné de plusieurs diapositives sur le Domaine de la Fraternité des Chevaliers de Colomb a été présenté par le directeur régional Jean-Pierre Després. Cette initiative a été appréciée par tous les Chevaliers présents, de même que le décret d'admission qui fut animé par le Grand Chevalier Philippe Thériault et ses officiers du Conseil de Montmagny.

Le plus beau choix de faire-part de mariage.

IMPRIMERIE TACHE ENR.

404 Boul. Taché Est
Montmagny 248-4805

Congrès de la SSJB diocésaine à St-Marcel

(J.P.O.)— C'est le 16 mai prochain, à St-Marcel, comté de l'Islet, qu'aura lieu le 22e congrès de la Société St-Jean Baptiste du diocèse de Ste-Anne.

Outre les affaires courantes, le thème du congrès portera, cette année, sur le mouvement des Caisses populaires Desjardins. Vers

2.15 heures de l'après-midi, des spécialistes prononceront diverses allocutions sur le sujet, à la suite de quoi les participants pourront engager la discussion.

L'inscription des délégués au congrès débutera à 8.30 hres pour se terminer vers 9.00 heures. L'avant-midi, jusqu'à 2.15 heures, sera

consacrée aux affaires courantes de l'organisme. Après la discussion sur le mouvement des caisses populaires Desjardins, l'assemblée reprendra son cours avec la mise en nomination des directeurs de l'organisme. Le tout sera clôturé vers 6.15 heures par un souper à la salle municipale de St-Marcel.

J.P.

DISTRIBUTEUR gros et détail

- Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
- Acier de toutes dimensions
- Broche et clôtures de ferme

248-3800

:3870

:3872

MANUFACTURIER

- Barrières métalliques
- Usinage, soudure tout genre
- Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes

Location: Service de GRUES MOBILES

J. PICARD & FILS INC.

St-Pierre, cté. Montmagny

Votre Certificat Personnel D'offre Beauté

EMIS PAR: ORLANE PARIS

ECHANGEABLE CHEZ:

DENYS THIBAUT

93 rue St Jean-Baptiste est.
Montmagny
du 5 mai au 8 mai

Le détenteur de ce certificat a droit aux services professionnels suivants, donnés par des experts en cosmétologie, formés chez ORLANE, Paris.

1. Une analyse en profondeur des problèmes les plus intimes de votre peau sera faite avec l'aide des tout nouveaux appareils de vérification ORLANE.
2. Un programme complet de soins personnels et de maquillage sera préparé spécialement pour vous.
3. Les spécialistes ORLANE vous offre deux échantillons de soins de beauté en accord avec les résultats de l'analyse.

Les services ci-haut mentionnés sont donnés à titre gracieux. Aucun achat n'est requis. Les produits ORLANE sont garantis de donner entière satisfaction ou votre argent vous sera remis.

COUPON

D'UNE VALEUR DE

\$5.00

à l'achat de \$10.00 ou plus de produits ORLANE.
A NOTER: ce coupon est échangeable aux magasins ci-dessous mentionnés et durant la période indiquée seulement. Un seul coupon par personne.

ORLANE PARIS



LIGNE INTEGRALE

Spéciale peaux

sèches et sensibles

Pourquoi une ligne spéciale pour peaux sèches et sensibles?

Parce qu'il est essentiel qu'une peau sèche et sensible soit traitée vingt quatre heures sur vingt quatre avec des produits spécifiques qui se relaieront en une action complémentaire particulièrement efficace.

La ligne INTEGRALE pour peaux sèches et sensibles apporte à toutes les femmes concernées la réponse qu'elles attendent.

A) NETTOYER avec la CREME DEMAQUILLANTE:

Une émulsion "eau sans huile" d'emploi facile préserve l'équilibre du PH cutané et laisse à la peau assez de constituants gras pour lui redonner un toucher parfaitement naturel.

B) RINCER ET PREPARER AVEC:

La lotion spéciale pour peaux sèches et sensibles. Cette lotion sans alcool termine parfaitement le nettoyage de l'épiderme, l'adoucit et lui laisse un toucher satiné, elle prépare avec efficacité à l'action de la crème de nuit et la crème de jour.

C) TRAITER avec:

La crème de nuit spéciale pour peaux sèches et sensibles. Cette crème d'une extrême onctuosité pénètre rapidement et aide l'épiderme à conserver son hydratation face aux agents extérieurs et aux fatigues de la vie moderne.

D) PROTEGER avec:

La crème de jour spéciale pour peaux sèches et sensibles renforce l'action de la crème de nuit, souple et légère elle forme sur l'épiderme un film protecteur qui le mettra à l'abri des agressions extérieures. Spécialement conçu pour les peaux fragiles pendant la journée.

Prenez rendez-vous pour consulter la représentante ORLANE de Paris, Mme Brassard du 5 au 8 mai 76 en composant

248-0333

DENYS THIBAUT

93, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny



LES LAUREATES DE L'ECOLE DE BALLET DE MONTMAGNY. — Dans l'ordre habituel, nous remarquons Mademoiselle Caroline Lacroix qui s'est classée 3e au programme élémentaire; Marie-Claude Després, 1ère de l'école et la jeune Chantal Gosselin, 2e de l'élémentaire. N'apparaît pas sur la photo Nathalie Dion, 1ère de l'élémentaire. EN présence de nombreux parents, la remise des trophées a eu lieu mercredi le 28 avril dernier à Lavironde de la Polyvalente Casault. Signalons que le professeur de la saison 75-76 fut Marie-Michèle Boulet, la coordonnatrice, Denise Normand et la pianiste Diane Camiré.

[D.L.B. Peuple-Courrier]

Semaine Richelieu

Du 2 au 8 mai, c'est la semaine du Richelieu International. C'est sous le thème "Culture française: source d'épanouissement", que les 215 clubs Richelieu, répartis dans les 10 provinces du Canada, aux États-Unis, en France et en Afrique Française, consacreront cette période de 7 jours à des activités spéciales ayant pour but de faire connaître leur mouvement au grand public.

Fondé à Ottawa en 1944, le Richelieu International est maintenant devenu une organisation adulte et bien rodée qui répond aux aspirations de la francophonie internationale.

Pour rendre hommages aux grandes personnalités qui lui ont apporté une contribution toute spéciale, le Richelieu International honore durant la semaine qui lui est consacrée: LA PERSONNALITE RICHELIEU DE L'ANNEE. Cette année le titre de la première personnalité Richelieu a été décerné au très honorable Jules Léger, Gouverneur

Général du Canada. A cette occasion une plaque commémorative lui a été présentée à Ottawa.

Plus près de nous le Club Richelieu de Montmagny a débuté cette semaine, par une messe pour ses membres à l'église St-Thomas, dimanche le 2 mai; cette messe a été suivie d'un déjeuner familial au centre civique de Montmagny. Plusieurs activités sont en cours cette semaine et se termineront par la vente de la Rose Richelieu, samedi le 8 mai prochain.

Finalement la fête des mères clôturera cette grande semaine avec un souper où l'on honore la maman de l'année à Montmagny et qui aura lieu pour les membres et leurs épouses, lundi le 10 mai.

Le plus beau choix de faire-part de mariage.

IMPRIMERIE TACHE ENR.

404 Boul. Taché Est Montmagny 248-4805

La pierre de naissance véritable pour

MAI est **l'ÉMERAUDE** monture en or 14K de **COLUMBIA**



No 91401



No 91400

Venez voir ces bagues, et d'autres créations enchanteuses de Columbia. Venez nous voir bientôt Votre maison de service...



BOCADO ENR

98, Rue St-Thomas,

Montmagny 248-3302

Faible participation des agriculteurs

(C.M.) — Quelque 70— agriculteurs du comté de Montmagny intéressés à en savoir davantage ont participé à la journée d'information agricole organisée par leur Société d'agriculture en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, vendredi dernier de 9 heures à 16 heures à Place le Germe de Montmagny.

Cette année on a mis l'accent sur les productions végétales aptes à nourrir efficacement un troupeau, notamment la luzerne et le maïs. A cet effet M. Maurice Hardy, agronome de Mont-tréak, a fait la remarque

suyante à savoir que les agriculteurs de la région attendent trop longtemps pour semer. Si la terre était renversée et irriguée dès l'automne, les producteurs pourraient semer aussitôt la neige fondue et obtenir ainsi un meilleur rendement.

Dans l'après-midi, un technologiste agricole de l'Ancienne-Lorette, M. Bernard St-Martin, a donné des explications sur l'identification des mauvaises herbes dans les champs de culture en vue de les éliminer plus facilement avec des herbicides appropriés. Une démonstration de calibrage d'un

pulvérisateur a complété l'exposé de M. St-Martin.

M. J. St-Hilaire, agronome en charge de tout le territoire et représentant du ministère de l'Agriculture, a également participé à cette journée d'information.

Par ailleurs les dirigeants de la Société d'Agriculture de Montmagny, dont le président est M. Clément Fournier, ont fait part des différents concours patronnés par la société.

Ainsi une bourse totale de \$1,750 sera partagée au niveau des productions végétales entre les gagnants des concours de luzerne, de blé,

d'orge et de jardin. Une autre bourse de \$900. sera versée au niveau des productions animales, répartie entre les méritants de la promotion au contrôle laitier (P.A.T.L.Q.), du programme national d'identification des bovins laitiers croisés et du concours des jeunes ruraux. Enfin un montant de \$850 a été consacré par la société à la formation agricole des producteurs du comté par la tenue d'une journée d'information (celle de vendredi) et un voyage à Ste-Anne de Bellevue pour assister au concours de labour.

Spéciaux en vigueur à:

LA JOLIE QUÉBÉCOISE

109, St-Jean-Baptiste Montmagny

248-4834

LOT DE JUPES

Régulier jusqu'à

\$18.95 pour

\$9.97

Lot de gilets de coton

T-SHIRT

à manches longues

Rég.: \$8.95

\$6.97

LOT DE COSTUMES DE BAIN

MARQUE 8

Dernier cri! Rég. \$30.00

\$24.97

PANTALON

en polyester et coton.

Rég. jusqu'à \$21.00 pour

\$15.97

ASSORTIMENT DE COSTUMES DE BAIN

Rég. \$18.00

\$12.97

**Profitez-en...
...C'est le temps!**

Mesdames le 9 mai c'est votre fête

"La fête des mères"

Tous pensent à vous aux Galeries Montmagny plus qu'ailleurs.

La mère choisie le 6 mai recevra un cadeau de chaque boutique des Galeries Montmagny

lors d'un souper, samedi 8 mai à 7.00h. P.M. offert avec sa famille et tout le personnel

des Galeries Montmagny dans

le décor enchanteur de

la Brasserie "La Braoule"

aux Galeries Montmagny

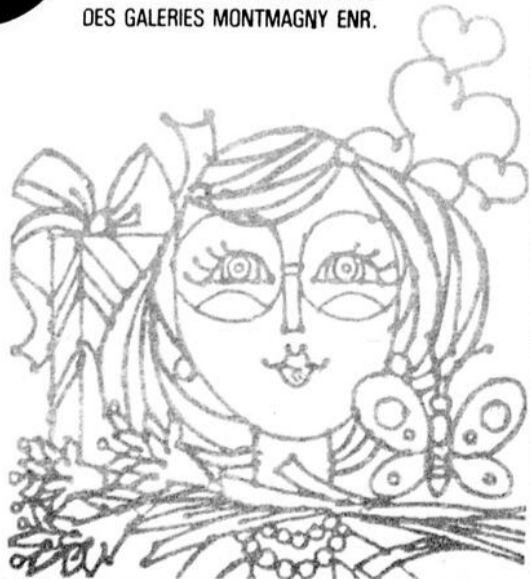
La seule condition pour être éligible à cette journée est d'être disponible le soir du 8 mai avec toute sa famille pour recevoir ces hommages et ces appréciations toutes naturelles de la part de L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES MONTMAGNY

Le tirage de la mère chanceuse se fera jeudi le 6 mai à 8.00h. P.M.

EN 76 POURQUOI PAS CHEZ-NOUS!



DE L'ASSOCIATION
DES MARCHANDS
DES GALERIES MONTMAGNY ENR.



Visitez PARIS

PARTICIPEZ AU

CONCOURS DE LA MARIÉE 76



L'AGENCE DE VOYAGE LAURIER
LE NOUVEAU C K B M
LES MARCHANDS DES GALERIES MONTMAGNY
LE STUDIO PIERRE MICHON ENR.
LE SALON BLANCHET

OFFRENT:

LES BILLETS POUR DEUX
A DESTINATION DE
PARIS

PLUS \$500.
en allocation
de dépenses



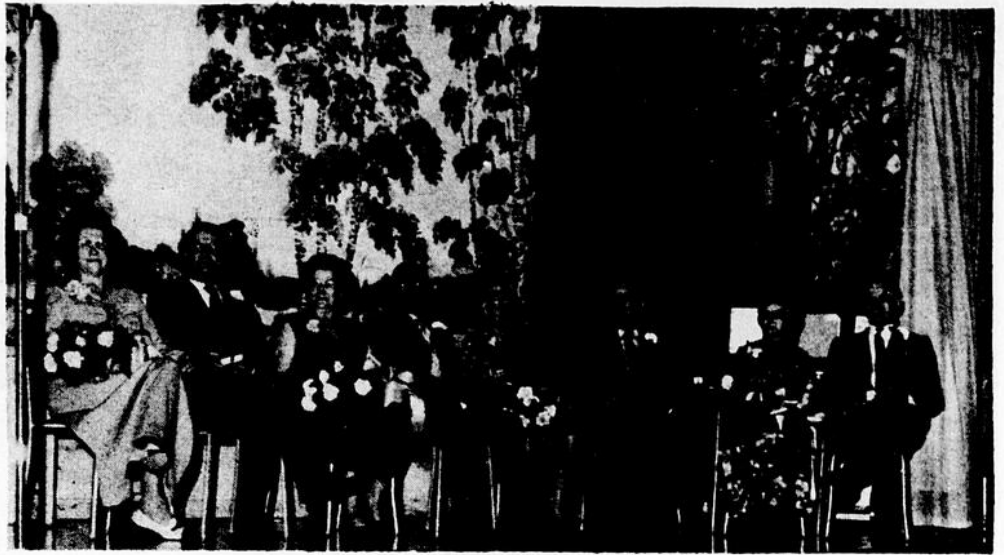
Tirage le 19 juin 76

FUTURES
MARIÉES
INSCRIVEZ-VOUS
ICI





L'EXECUTIF DU CLUB L'AGE D'OR DE BERTHIER-SUR-MER.— De gauche à droite: M. Jean-Paul Hardy, Mme Jean-Paul Hardy, Mme Edmond Blais, Mme Philippe Lamontagne, Mlle Pauline Lessard, Mme Roméo Blais, M. Ludger Roy, Mme Roch Boulay, présidente; M. Marcel Tanguay, maître de cérémonie; Mme Hélène Bossé, secrétaire-trésorière; Mme Oscar Morency, vice-présidente et Mme Anny Lislois.



Les jubilaires de Berthier-sur-Mer.— Dans l'ordre habituel, on remarque M. Mme Alphé Gaumond; M. Mme Eugène Guillemette; M. Mme Philippe Tanguay; M. Mme Michel Blais.

La Fête des Mères à Berthier-sur-Mer

(D.L.B.) Sous le thème "La bonne humeur" les membres du Club l'Age d'Or de Berthier-sur-Mer célébraient le 2 mai dernier la fête des Mères.

Après le souper annuel qui a réuni près de 200 personnes



Madame Marie-Paule Morin de Berthier-sur-Mer, a été choisie par le club de l'Age d'Or de la paroisse la "maman de l'année"...

dans la petite salle de l'école de Berthier, une soirée créative a été l'occasion de souligner trois cinquantième anniversaire de mariage et un soixantième. Les heureux jubilaires sont M. Mme Michel Blais, le couple Philippe Tanguay, M. Mme Eugène Guillemette et le couple Alphé Gaumond.

De plus, Mme Marie-Paule Morin a été choisie la maman de l'année. Elle succède ainsi à Mme Joseph Carbonneau.

A cette cérémonie d'usage à Berthier, on remarquait la présence de M. Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet et ministre d'Etat aux Affaires Sociales et M. Marius Dion, maire de la paroisse.

Soulignons que M. Giasson a profité de l'occasion pour apprendre à la population qu'il se propose de réserver une subvention hors normes du Haut Commissariat à La Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports pour venir en aide aux clubs d'age d'Or de la région.

La Solidarité

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

recherche un

DIRECTEUR D'AGENCE

à
Rivière-du-Loup
Territoires L'Islet, Trois-Pistoles -
Edmundston

QUALITES MINIMALES REQUISES:

- Etudes secondaires ou l'équivalent
- Expérience heureuse dans la vente, dans la direction des vendeurs, ou dans la conduite des affaires.

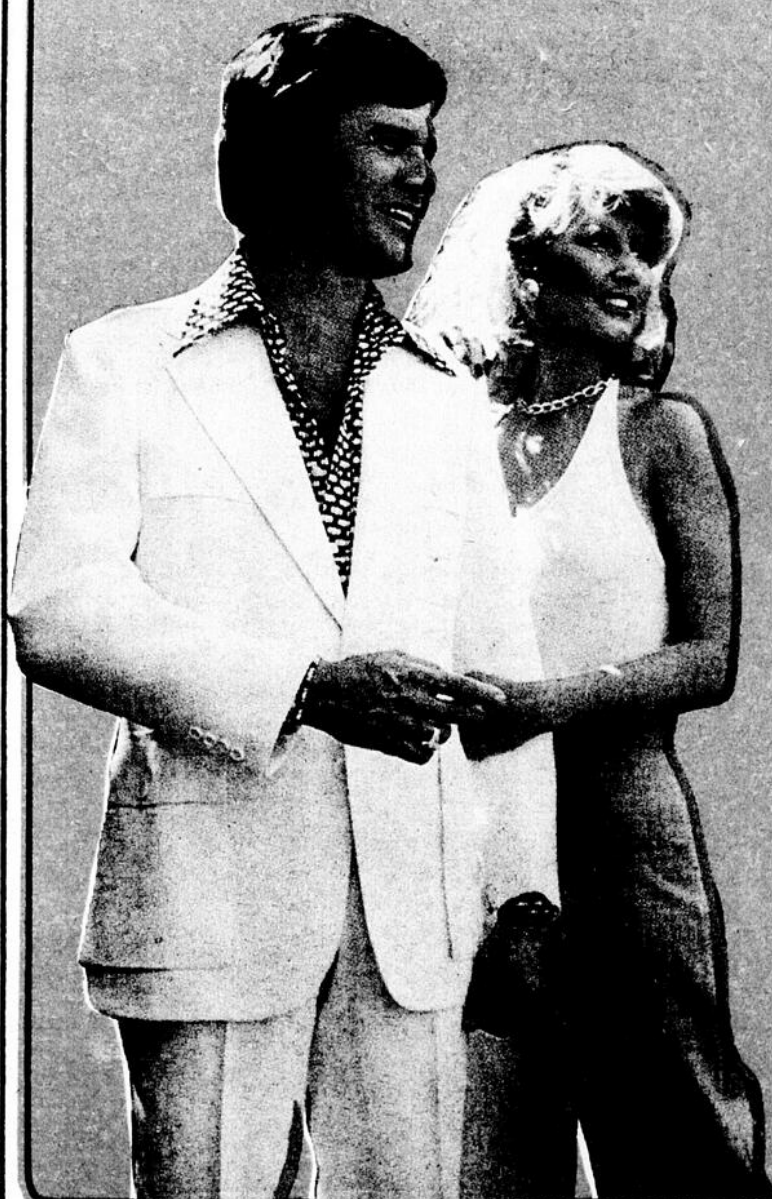
TRAITEMENT:

- Selon les connaissances et l'expérience Les demandes seront gardées confidentielles.

Faire parvenir demande et curriculum vitae à:

GERARD GOUBOUT, Adm. A.,
Directeur des agences
925, Chemin St-Louis, Québec 6e

MAI LE MOIS DE L'HABIT



Nous sommes en mesure de vous présenter le plus extraordinaire choix de vêtements pour hommes jamais présenté à Montmagny

Nous croyons que notre nouvelle collection ETE 76 vous enchantera par ses nouveaux styles et ses nouveaux coloris

JB Guillard
231, Ave de la Gare,
Montmagny TEL: 248-1731

Croc-l'oeil

ST-JEAN PORT-JOLI— A l'occasion de la Fête des Mères, il y aura une soirée dansante en la salle du Couvent de St-Jean Port-Joli, samedi le 8 mai prochain. C'est une initiative du Comité de Danse. L'orchestre Laprise fera les frais de la musique; bienvenue à tous.

THEATRE ARTISAN— Le Théâtre Artisan de St-Vallier présente son spectacle «Ca parle au diable!» au Centre éducatif de St-Charles vendredi le 7 mai prochain à compter de 20.30h. Et le 9 mai ce même spectacle sera répété à la salle de l'O.T.J. de St-Vallier à la même heure. Un rendez-vous à ne pas manquer.

ST-MARCEL— Le club de l'âge d'or de St-Marcel organise une soirée récréative à l'occasion de la fête des mères dimanche 9 mai. La mère de l'année sera élue parmi les membres du club. Bienvenue à tous les clubs environnants. Entrée à prix modique. Le tout débutera à 8 hres p.m.

ST-PAMPHILE— Aux membres du Cercle Maria Chapdelaine des Filles d'Isabelle de St-Pamphile, nous rappelons à votre attention le rendez-vous mensuel qui aura lieu le 11 mai à St-Marcel. Bienvenue à vous toutes.

ST-PAMPHILE EMBELLISSONS-NOUS— A l'occasion de la Semaine de l'Environnement qui se tiendra du 17 au 23 mai, la Jeune Chambre de St-Pamphile lance l'invitation à s'inscrire au concours d'embellissement de la cité. Cette activité s'effectuera dans le cadre de la semaine provinciale de l'environnement.

ST-GERVAIS— Les Loisirs de St-Gervais de Bellechasse organisent une tire de chevaux qui se déroulera dimanche le 16 mai prochain sur le terrain des Loisirs. Le tout débutera à 1 heure p.m.; bienvenue à tous les fervents de cette épreuve de force.

ARMES A FEU— Nous vous rappelons que le dernier cours de sécurité dans le maniement des armes à feu à être dispensé à Montmagny le sera par le Club de Tir de Montmagny, dimanche le 16 mai prochain à 8 heures a.m. au Centre Sportif le Bûcheron. Les chasseurs pourront s'inscrire sur place.

DERNIER RAPPEL AUX JOUEURS DE BALLE-MOLLE— Tous les joueurs de balle-molle de Montmagny et des alentours immédiats intéressés à jouer cet été sont priés de donner leur nom en communiquant au numéro de téléphone 248-9040 avant le 7 mai prochain. Après cette date, aucun joueur ne sera accepté. C'est là un avis de la ligue de Balle-Molle de Montmagny.

ST-CYRILLE— Une soirée dansante organisée par le Club de l'Age d'Or de St-Cyrille à l'occasion de la Fête des Mères aura lieu samedi prochain le 8 mai à 20heures 30, à la salle paroissiale de St-Cyrille. Il y aura orchestre et permis de la Régie; bienvenue à toute la population.

FETE DES MERES A ST-PIERRE— L'O.T.J. de St-Pierre de Montmagny soulignera la Fête des Mères à l'occasion d'une soirée récréative qui aura lieu samedi prochain le 8 mai en la salle de l'école Centrale. Toute la population est cordialement invitée à venir rendre hommage à nos mères.

LOISIRS D'ETE— Le Service municipal de la Récréation de la Cité de Montmagny tient à aviser les jeunes intéressés à travailler aux loisirs de cet été que la date limite pour les mises en candidature sera vendredi le 7 mai prochain.

FETE AU SUCRE— Lundi le 12 avril dernier, les dirigeants de la locale des Artisans Coop-Vie de Cap St-Ignace accompagnés de leur épouse et de leurs enfants se sont rendus à la cabane à sucre l'Erablière pour leur fête de sucre annuelle. Près de 50 personnes présentes ont pu se régaler à souhait du bon sirop d'érable et discuter gaiement entre amis.

FETES DU PRINTEMPS A ST-PIERRE— Dans le cadre des fêtes du printemps, se tiendra à St-Pierre, samedi le 8 mai de 2 à 4 hres, à l'école Centrale, une exposition de poterie. Ce sera intéressant de voir ce que l'on peut réaliser, même à une première série de cours. Bienvenue à tous.

FETE DES MERES— Samedi 8 mai à 9 hres p.m., toujours dans le cadre des Fêtes du printemps, St-Pierre fêtera ses mamans. Mme J. Alfred St-Pierre sera notre héroïne. Il y aura chant et musique par nos talents locaux, danse avec orchestre. Invitation cordiale à toute la population. L'exposition de poterie sera ouverte le soir.

PRECISION— Nous tenons à préciser que les photographies qui ont servi au montage illustrant le passage saisonnier des oies blanches dans la région, publiées en page 12 du cahier A de notre édition de la semaine dernière, sont l'oeuvre de M. Robert Proulx, de Montmagny, qui les a gracieusement mises à notre disposition. Nos excuses à M. Proulx et nos plus sincères remerciements.

DINER BENEFICE A MONTMAGNY— Un dîner bénéfique en faveur de l'Entraide aux Inadaptés Pascal-Taché Inc. aura lieu à Place le Germeur le 10 mai prochain à 6.30 hres. Le conférencier sera le général Jean-Victor Allard, président d'honneur de la campagne Fleur de Soleil. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à C.P. 520, La Pocatière, tél. 856-1874 ou à Montmagny, tél. 248-4646.

CLUB DE PETANQUE— L'assemblée générale annuelle du Club de Pétanque des Loisirs St-Pie X à Montmagny se tiendra mercredi le 12 mai prochain à 20 heures, au chalet du club. Une invitation spéciale est lancée à tous les joueurs de pétanque, anciens et nouveaux, à venir rencontrer la direction pour qu'on puisse procéder à la formation des équipes.

FILLES D'ISABELLE— La prochaine rencontre des Filles d'Isabelle du Cercle Elise Blouin de Montmagny aura lieu à l'école Beaubien le 10 mai à 8 heures 15. Venez en grand nombre à cette réunion qui se poursuivra avec une soirée récréative en l'honneur de la Mère de l'Année à Montmagny.

AGE D'OR DE ST-DAMASE— Le Club de l'Age d'Or de St-Damase dans le comté de L'Islet organise une soirée dansante avec l'orchestre les Swing Masters qui aura lieu samedi le 8 mai à 20 heures 30 à la salle paroissiale, à l'occasion de la Fête des Mères et de l'inauguration officielle de son local. Bienvenue à tous.

ACTIVITES DE L'AGE D'OR DE ST-MATHIEU— La prochaine soirée récréative pour tous les membres du Club de l'Age d'Or de St-Mathieu aura lieu samedi le 8 mai à 20 hres 30 au salon de l'Age d'Or. Comme toujours, nous aurons du chant, de la danse avec le merveilleux orchestre «Les Amicals» [Gendron]. Cette soirée est en l'honneur de la Fête des Mères. Un délicieux goûter vous sera servi. Cordiale bienvenue à tous les membres du Club.

BANQUET DE L'AGE D'OR ST-THOMAS— Tous les membres de l'Age d'Or St-Thomas qui veulent participer au banquet du 23 mai 1976 n'ont qu'à donner leur nom à Mme Octave Gaudreau, tél. 248-0359. Ce banquet aura lieu au Club le Bûcheron, dimanche le 23 mai à 6hres p.m. Tout membre possédant sa carte 1975-76 est admis gratuitement, le banquet étant payé entièrement par l'Association.

ST-MARCEL— Un tournoi de pichenolles se tiendra dimanche le 9 mai prochain en après-midi à l'Hôtel Pelletier de St-Marcel. Les inscriptions se feront de 10 hres à 11 hres 30 a.m. Les catégories seront les suivantes: hommes et femmes au doigt, et hommes seulement à la baguette. Pour plus d'informations, communiquer au no. de tél. 447-2365.

LA CHORALE JOLI CAP— Pour une soirée agréable et de vraie détente, venez vous joindre au Choeur Joli Cap, dimanche le 9 mai à 20 hres 30, à l'église paroissiale de Cap St-Ignace. C'est un rendez-vous.

SOIREE BAVAROISE A CAP ST-IGNACE— Une soirée bavaroise avec l'orchestre Fernand Fortin, de Québec, aura lieu le samedi 15 mai prochain à l'école Mgr Sirois de Cap St-Ignace. Le costume bavarois sera de rigueur et vous pouvez apporter vos gobelets. L'entrée sera à prix populaire; bienvenue à tous les amateurs de bière. C'est une activité sociale au profit de l'O.T.J. de Cap St-Ignace.

**NOUVEAU BUREAU MEDICAL
A MONTMAGNY**
38 Boul. Taché Ouest, Montmagny
D.G. DAWOOD m.d.
ex-résident de l'hôpital Royal Victoria en
OBSTETRIQUE ET GYNECOLOGIE
Tél. 248-5745 (sur rendez-vous)

Chronique du Livre

Sous cette rubrique, chaque semaine, à l'intention de notre distinguée clientèle du soir, nous suggérons quelques titres dans différentes disciplines.

PHILOSOPHIE - PSYCHOLOGIE
Godefroy, Christian H "La dynamique mentale".
Granger, Michel "Extra-terrestres en exil!"
Manning, Matthew "D'où me viennent ces pouvoirs?" [occultisme]
Michaël, Tara "Le yoga".
Robin, Françoise "La voyance, mon aventure".

RELIGION
Kaufmann, Gordon Dester "Divination et rationalité". [divination] "La question de Dieu aujourd'hui". "Un risque appelé prière".

SCIENCES SOCIALES
Illich, Ivan "Némésis médicale: l'expropriation de la santé".
Kirst, Hans Hellmut "Criminalistique: enquêtes policières"
Parti Québécois "L'affaire de la Baie James".
Revel, Jean-françois "La tentation totalitaire".
Rosnay, Joël de "Le microscope".

SCIENCES PURES
Ber, André "Les fourmis en société".
Buffon, Georges-Louis Leclerc de "Des époques de la nature".
Daubois, Jeanne "La nature et nos enfants".
Lamoureux, Gisèle "Les plantes sauvages printanières".
Thiès, Georges "Psychologie des animaux".

ARTS - SPORTS
Bouchard, Claude "Les qualités physiques et l'entraînement".
Brody, Vera "En un tournemain". [marionnettes]
Chalais, François "Lettre ouverte aux pornographes".
Newhaus, Heinrich "L'art du piano; notes d'un professeur".
Redig de Campos, Declecio "Les musées du Vatican".

LITTÉRATURE
Beauvoir, Simone de "Les bouches inutiles".
Ferron, Jacques "Escarmouches; la longue passe".
Gray, Daniel "La septième porte".
Konsalik, Heinz Günther "Le retour tragique".
Savard, Mgr Félix-Antoine "Aux marges du silence".

N.B. Nous vous rappelons que la bibliothèque de la Polyvalente Louis-Jacques Casault est ouverte au public tous les mercredis en soirée de 20 à 22 heures, avec quelques 35,000 volumes et 125 revues à votre disposition.

**La plupart des volumes
qui paraîtront dans cette chronique
sont en vente à notre librairie...**


Les livres de la semaine:


- J'ai vécu sur deux planètes
Phylos (Edition Robert Laffont)
- Les pensées de notre vie de Martin Gray
(Edition Seghers)
- Le guide des autos usagées
de Philippe Edmonston
(Edition Alain Stanké)

**LIBRAIRIE
CHEZ PAUL**

Paul Fournier, prop.

149, Ave de la GARE,
MONTMAGNY, - G5V 2T4
Tél.: 248-2482



 PERFECTA 6/36 GROS LOT \$244,950.20 APPROXIMATIF - VENDREDI	NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						MINI LOTO TIRAGE 605 VENDREDI 30-04-76 34 Séries émises 90,000 chacune POSSIBILITÉ DE 34 GAGNANTS DE \$5,000. 272 GAGNANTS DE \$500. 2754 GAGNANTS DE \$100.
	2	11	24	30	35	36	
	6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX		ND COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT A US SUR 6 +	
	5 SUR 6	0	\$179,063.70		18		
	4 SUR 6	51	1,395.20		VENTES TOTALES		
5 SUR 6+	2403	82.20		\$823,581.00			
	3	15,812.70					



Un chèque de \$6,500 est remis au trésorier du Club Lions M. Réal Troie par le président du Carnaval d'Hiver 76, M. Fernand Normand.

Cegep et Collège Ste-Anne: un cadre de négociations se dessine

(J.P.O.)— Le Cegep de La Pocatière et le Collège de Ste-Anne seraient dernièrement arrivés à s'entendre sur les mêmes bases en vue de démarrer pour de bon les négociations dans le cadre du projet de restructuration physique du Cegep.

C'est ce qui ressort d'une lettre récemment adressée par les autorités du collège à celles du Cegep. Il appert que le collège aurait accepté comme base de négociations les deux principes ou objectifs auxquels tient le Cegep, soit l'obtention d'une surface

de plancher de 175,000 pieds carrés bruts et l'utilisation à 100 pour cent des locaux qu'il occupera, c'est-à-dire le non-partage entre les deux institutions.

Au sujet de la surface de plancher que veut éventuellement occuper le Cegep, le collège ne s'objecterait pas aux 175,000 pieds demandés. Toutefois, l'institution ne serait pas en mesure de fournir toute cette surface et suggère la construction d'une annexe d'environ 15,000 pieds carrés pour

comblant la surface manquante. Il semble que le collège n'ait pas spécifié si la construction d'une telle annexe serait à ses frais ou à ceux du Cegep.

Quant à l'utilisation à 100 pour cent des locaux appelés à être loués par le Cegep, le collège reconnaît ce principe comme point de départ des négociations et accepterait d'en étudier les modalités d'application.

Si les deux institutions semblent s'être entendues sur ce cadre de négociations,

ce même canevas devra être présenté à la Direction Générale de l'Enseignement collégial (DGEC) pour approbation. Une rencontre entre les représentants du Cegep et de la DGEC est prévue pour cette semaine à ce sujet. Si ce dernier organisme considère comme valable le cadre de négociations proposé, on pourra entreprendre pour de bon les véritables négociations ayant pour but la restructuration physique du Cegep de La Pocatière.

Election au Club Lions de St-Pamphile

(A. Fl.) Lors de son dernier souper, les membres du Club Lions ont élu le président du carnaval d'hiver 1977. M. O'Neil Rosberry en reçu les honneurs et planifiera avec son équipe les divertissements qui sont depuis 6 ans une responsabilité que se donne le club Lions.

Suite à un sondage exécuté

au sein des membres on fit la mise en candidature pour l'élection d'un nouveau conseil le mois prochain. Le comité du carnaval a remis au Club la somme de \$6,500, comportant les profits nets du carnaval d'hiver 1976 et la commission municipale des Loisirs a reçu \$3,000 du Club Lions de St-Pamphile.



Le président du Club Lions Serge Blanchet remet la somme de \$3,000, au président de la Commission municipale des Loisirs M. Denis Blanchet.

Photo A. Flamand]

centre horticulture beau-site
st-aubert,
cté l'islet
598-3489

PEPINIERE

Le choix le plus complet de la région dans:

- Arbres d'ornements
- Arbres fruitiers
- Petits fruits
- Plantes vivaces

CENTRE DE JARDINAGE

Vaste assortiment de produits de jardin, plantes vertes et séchées.

SERVICE

- Aménagement paysagé
- Plantation d'arbres
- Semis
- Pelouse en rouleau
- Confection de trottoir, demeures, etc...

Un personnel spécialisé est constamment à votre disposition pour vous guider dans vos projets et vos achats.

Votre centre de jardinage est situé à 3 1/2 milles à l'est de St-Aubert.

Bonne Fête Maman...

La direction et le personnel

de Marchand et Robitaille, du Salon d'Esthétique Cybèle et le Comptoir Escompte de Ville

La Pocatière sont heureux de souhaiter à toutes les mères de famille de la région une heureuse «Fête des Mères 76»

Pour un cadeau qui sera apprécié à sa valeur,

venez nous rencontrer...



P. MARCHAND C. ROBITAILLE

PSM

1000 6e Ave. La Pocatière
Tel. 856-3746

Salon d'Esthétique Cybèle

1000, 6e Ave. La Pocatière. 856-3746

COMPTOIR ESCOMPTE ENR.

Cadeaux, cosmétiques
Remèdes brevetés
414, 4e Ave
Ville La Pocatière 856-1515

Pas de changement...

(Suite de la Page 2 A)

Au 26 avril, il manquait encore \$426 pour boucler le budget de l'année financière qui a pris fin le 30 avril. La campagne de financement lancée en mars dernier a rapporté \$1,455 provenant de 43 participants sur une possibilité de 1.100. Pour l'année

qui vient, les sources de financement sont hypothétiques.

Jusqu'à maintenant, les principaux organismes à avoir supporté la Télévision communautaire sont le ministère des Communications, la Caisse populaire de La

Pocatière et le conseil de ville. Des demandes seront renouvelées auprès de ces organismes, mais ce n'est sûrement pas avant l'automne qu'on pourra connaître l'importance des subventions qui pourraient être versées.

Toujours au sujet du financement, l'assemblée générale a adopté majoritairement une résolution demandant au conseil d'administration de protester publiquement contre le fait que le ministère des Communications n'a accordé qu'une subvention de \$4000 à TVC 9 alors que des montants de \$6000 ont été votés pour d'autres média

communautaires qui avaient une production nettement inférieure. Nouveau conseil d'administration

Un nouveau conseil d'administration a été élu à la tête de TVC 9 lors de l'assemblée de lundi dernier. Pour la 5e année consécutive M. Jean-Marc Blanchette en a été élu président. M. Jacques Lajoie agit comme vice-président et Anne Marie Gagné comme secrétaire. Les autres directeurs sont: Mlle Ghislaine Bélanger et MM. Denis Beaulieu, Raymond Royer et Rosaire Lévesque.

CORPORATION MUNICIPALE
CAP ST-IGNACE
CTE MONTMAGNY P. QUE.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le soussigné, secrétaire-trésorier de la Corporation Municipale de Cap St-Ignace, Cte de Montmagny, recevra jusqu'à huit heures [8] de l'après-midi [Heure avancée de l'est] lundi le 17 mai 1976 des soumissions pour la cueillette, le transport et la disposition des déchets et ordures ménagères de la municipalité.

Les soumissionnaires intéressés devront se procurer les cahiers des charges et devis au bureau du secrétaire-trésorier.

Les enveloppes renfermant les dites soumissions devront être scellées, adressées au secrétaire-trésorier et indiquées: "SOUMISSIONS POUR VIDANGES". Elles devront être accompagnées d'un chèque de garantie et autres documents spécifiés aux articles 4 et 10 du cahier des charges.

Les soumissions seront ouvertes et lues le soir même en assemblée du conseil. L'adjudication du contrat si adjudication il y a, se fera aussitôt que possible après l'ouverture des soumissions.

Le conseil ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Paul Fortin, sec-trés.
Corporation Municipale
de Cap St-Ignace,
Cte Montmagny P. Qué.

DANS L'AFFAIRE DE:

LES BATEAUX LECLERC INC.

ayant son siège social et sa place d'affaires à St-Jean Port-Joli, Cte L'Islet, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné qu'en notre qualité d'agent pour Fiducie Prêt et Revendu, es-qualité de fiduciaire pour la Société de Développement Industriel du Québec, nous avons reçu le mandat de mettre en vente les actifs suivants:

	Valeur approximative
Lot No. 1: Terrain et bâtisse Terrain situé à St-Jean Port-Joli ayant une superficie totale de 164,490 pieds carrés, avec bâtisse dessus érigée en blocs de ciment, 1 étage, de 125 pieds de long par 50 pieds de large, avec système de chauffage central.	\$125,000
Lot no. 2: Ameublement et équipement de bureau comprenant bureaux, chaises, filières, machines comptables, étageres, etc.	4,110
Lot no. 3: Ameublement et équipement de dessinateur comprenant table à dessin, chaises, équerres, étageres, etc.	10,553
Lot no. 4: Outillage et machinerie comprenant tours à bois, machine à sculpter, scies, compresseur, corroyeur, presses, chariots, établis, étageres, moules, etc.	58,123

Des soumissions cachetées seront reçues par l'agent soussigné à son bureau le ou avant le 17 mai 1976 à 11:00 heures de l'avant-midi pour l'achat des actifs énumérés ci-dessus.

Toute soumission devra être cachetée et sur le recto de l'enveloppe la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION RE: LES BATEAUX LECLERC INC. Une soumission globale peut être faite ou pour chaque lot séparément, ou pour une partie d'un lot.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre de Poissant, Richard et Associés, C.A. et dont le montant représente 10% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce montant sera confisqué à titre de dommage-intérêt payés à l'agent par le soumissionnaire si ce dernier retire sa soumission avant que l'agent la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION

Les actifs seront visibles lundi le 10 mai 1976 de 9:00 heures A.M. à 4:00 heures P.M. à ST-Jean Port-Joli, Route 704.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues au bureau de l'agent sur demande au préalable ou sur les lieux lors de l'inspection.

Les gens qui voudraient des renseignements additionnels sur les items décrits ci-dessus sont priés de communiquer avec monsieur John P. Buzzetti, C.A. et ou monsieur Denis Picard, représentants de l'agent au no. de téléphone (418) 692-3033. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions reçues lundi le 17 mai 1976 à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de l'agent, 800 Place d'Youville, suite 1800, Québec P.Q.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie par l'agent. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs.

CONDITIONS DE PAIEMENT, COMPTANT sur acceptation de la soumission. L'agent ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

POISSANT, RICHARD ET ASSOCIÉS, C.A.
AGENT, pour Fiducie Prêt et Revendu,
es-qualité de fiduciaire pour la Société
de Développement Industriel du Québec.

Québec, le 26 avril 1976.
Bureau:
800 Place d'Youville, suite 1800
Québec, Qué. G1R 3P4
Tél.: (418) 692-3033

DEMANDE DE SOUMISSIONS

L'O.T.J. de St-Just, Comté Montmagny, demande des Soumissions pour une surface de finition en poussière de pierres de 3" d'épaisseur sur le terrain de jeux mesurant 200' X 200'.

Les soumissionnaires devront entendre et rouler la dite surface. Les soumissions seront ouvertes à l'assemblée de l'O.T.J. de St-Just, tenue le lundi 17 mai à 8h. p.m. à la Salle Municipale de St-Just.

Les enveloppes devront porter la mention "Soumissions pour l'O.T.J. de St-Just". Les soumissions doivent être déposées au Bureau du secrétaire-trésorier de l'O.T.J. avant 6h p.m. le 17 mai 1976, dans des enveloppes cachetées.

Retourner à:
Jean-Marc Garneau, sec. Trés.
O.T.J. St-Just,
St-Just-de-Bretenières
Montmagny, Québec

VENTE PAR ENCAN

Samedi 15 Mai à 13h. précise chez Oram Berthiaume. St-Patrice Beauvillage Cte Lotbinière. La ferme est située Rang St-Patrice à 1/2 mille du village.

SERA VENDU:

Un excellent troupeau Holstein de 40 bêtes clair de test Fédéral. Ce troupeau provient de l'insémination artificielle. IL comprend 20 jeunes vaches laitières 15 fraiches vélées les autres vêleront sous peu, 10 belles taures de 1 et 2 ans et 10 veaux et 1 poulain 10 mois.

L'EQUIPEMENT DE LAITERIE

Bassin refroidisseur De Laval Cap 250 gallons, trapeuse Coop à 3 chaudières et l'installation au complet.

LA MACHINERIE COMPREND:

Tracteur International diésel No. 414, tracteur international no. 275 diésel avec pelle et fourche, Wagons sur pneus avec plate-forme, convoyeur Georges Whites de 32 pi avec moteur, 2 trailers, rouleau, 2 sleighs, harnais, boîte ensilage Gihl, boîte à camion, charrue int. à 2 versoirs, rouleau automobile Faranca modèle 72,4 fournaies propane à poulet, 2000 chaudières aluminium 2 gallons, chalumeaux, couverts, tonnes, réservoir, sleigh, outils de hangars, et quantité d'articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque.

Pour informations ou demande de crédit s'adresser à:

Léo Dastous
Enc. Licencié Bilingue de Laurierville
Tél.: 819-365-4419

COMMISSION DE CONTROLE

DES PERMIS D'ALCOOL

DU QUEBEC AVIS

Les personnes ci-après mentionnées
ont demandé les permis suivants:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
Québec, le 30 avril 1976		
COMTE DE BELLECHASSE GAGNON, Benoit	75, rue Principale, St-Michel (Paroisse)	Epicerie
DUCHESNEAU, Benoit	Rang St-Joseph St-Cajetan D'Armagh (Paroisse)	Autorisation de la danse et spectacles dans le Bar existant
GUILLETTE, Mlle Diane (Suite à une vente)	39, Boul. St-Pierre St-Raphaël (Village)	Restaurant Bar

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:
SECRETARE GENERAL
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué. G1K 7A6

APPEL D'OFFRES

Selon une résolution du Conseil de la Fabrique de la paroisse St-Mathieu, la maison et le terrain situés au No. 159, rue St-Ignace à Montmagny, occupés par la locataire Madame René Proulx sont mis en vente.

Toute formule de soumission pourra être obtenue au presbytère ST-Mathieu et toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé de 10% du montant de la soumission.

Les offres seront reçues au presbytère St-Mathieu, 249 Boul. Louise, jusqu'à 20.00 heures le 17 mai 1976, alors qu'elles seront ouvertes publiquement au sous-sol de l'église.

La maison pourra être visitée les mercredi, jeudi, vendredi, 12, 13 et 14 mai, de 14.00 heures à 17.00 heures.

La Fabrique St-Mathieu ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Donné à St-Mathieu de Montmagny le 26 avril 1976.
Le Conseil de la Fabrique de St-Mathieu.

Marcel Marmen Ptre curé

VENTE PAR ENCAN

Sur la ferme de Lucien Ouellette, de Cabano, Cte Témiscouata. La ferme est située à 4 milles du village de Cabano, rang des érables...
Samedi le 8 mai à 1 heure.

SERA VENDU

1 troupeau ayrshire de 22 bêtes, 12 vaches, 3 taures de 1 an, 1 taureau de 1 an, 6 veaux.

MACHINERIE

1 tracteur international, diésel no 434, n'ayant que 700 heures d'ouvrage et à l'état de neuf. Chaînes à tracteur, 1 grader, 1 souffleur à neige M-Kee, 1 herse à ressorts à 3 sections, 1 charrue internationale à 3 versoirs, 1 faucheuse Massey-Ferguson, 1 rouleau à 2 sections, 1 wagon-trailer sur pneus doubles, 1 semeure, 1 arrache-patates, 1 rateau, 1 wagon, 1 sleigh double, bidons, fer, outils et beaucoup d'articles de hangar trop long à énumérer...

TERRE A VENDRE

La ferme de 187 acres, avec 2 maisons et coupe de bois, est aussi à vendre, privément, en partie ou au complet...

CONDITIONS

Argent comptant

POUR INFORMATIONS:

Maurice Rousseau Encanteur licencié. Commerçant de terres et de roulants.

Tél.: 1-819-362-7674

Plessisville

AVIS PUBLIC

CENTRE LOCAL DE SERVICES
COMMUNAUTAIRES ST-PAMPHILE

ELECTION DES USAGERS

QUAND: Dimanche le 23 mai 1976 13 heures

Il s'agit d'élire les cinq représentants des usagers au sein du conseil d'administration du C.L.S.C. St-Pamphile.

Qui a droit de vote? les usagers

Usagers: toute personne qui détient une carte ou qui est inscrite à un registre démontrant qu'un établissement lui a fourni des services depuis moins de 2 ans.

A l'exclusion de: Toute personne employée au C.L.S.C. St-Pamphile ou par un établissement de même catégorie ou exerçant des fonctions pour le compte dudit établissement ou d'un établissement de même catégorie ainsi que, le cas échéant d'une personne membre d'une corporation sans but lucratif autre qu'une corporation constituée en vertu de la présente loi et propriétaire des actifs immobiliers de l'établissement.

Qui peut être candidat? Toute personne comprise dans la description d'usager faite ci-dessus. Toute candidature devra être appuyée de cinq proposeurs.

Qui peut proposer un candidat? cinq (5) personnes membres d'un collège électoral dans l'établissement, c'est à dire les membres du conseil consultatif du personnel clinique, membre du personnel non-clinique, membre du conseil des médecins et dentistes, propriétaire des actifs immobiliers de l'établissement les résidents, les internes et les usagers.

La fin des mises en candidature aura lieu le vendredi 7 mai 1976 à 17 heures. Vous pouvez vous procurer les formules de mise en candidature au C.L.S.C. St-Pamphile.

Elections: S'il y a plus que cinq (5) candidats, l'assemblée des usagers sera tenue.

S'il y a moins de cinq (5) candidats, ou s'il n'y en a que cinq (5) l'assemblée ne sera pas tenue et un avis public paraîtra à cet effet.

A 14 heures précises, le président de l'assemblée constate le quorum de 100 personnes. L'élection à lieu uniquement si le quorum est atteint. S'il n'est pas atteint, il n'y a donc pas d'élection et le Conseil Régional fera alors les nominations.

13 HEURES DIMANCHE 23 MAI 1976

1— Durant la première heure, les candidats s'adresseront au public et par la suite, si le quorum est atteint, il y aura élection.

2— Les usagers qui siègent actuellement sur le conseil d'administration peuvent poser leur candidature et être élus pour un autre mandat de deux (2) ans.

Le Parti Québécois et la conférence de M. François Hulbert

Mercredi dernier, le 28 avril, la Chambre de Commerce de Montmagny recevait M. François Hulbert, professeur à l'Université Laval. M. Hulbert nous présentait les résultats d'une recherche qu'il avait menée dans la région de Québec sur le développement économique.

Depuis longtemps nous nous posons des questions sérieuses sur le développement industriel de la Côte-du-Sud. Nous sentions le désir de certains organismes d'en faire une unité de développement au grand bénéfice de la population, nous songeons aux Chambres de Commerce aux Jeunes Chambres, au C.D.C.S., aux municipalités. Nous nous sommes montrés heureux de la nomination d'un commissaire industriel à Montmagny.

Cependant la conférence de M. Hulbert nous a littéralement enlevé toute motivation face à notre développement. Nous nous refusons de nous reconnaître comme une goutte d'eau dans l'océan, c'est-à-dire une région que l'on ignorait du côté du Ministère de l'Expansion économique régionale. M. Hulbert nous a dit à quelques mots près: "A Ottawa le développement régional, c'est Montréal et les Maritimes". Il nous a également démontré le ridicule et le manque de fermeté dans le développement industriel tel qu'il se pratique. Il nous a clairement établi que, peu importe la compétence du commissaire industriel que nous puissions avoir, s'il n'a pas la "compétence" de demeurer à cent milles aux alentours de Montréal, il

n'attirera pas d'industries. Les décisions sont finalement politiques!

Cette conférence ne nous a pas laissés indifférents. Un militant nous disait: "C'est à croire qu'il veut présenter l'idéologie du Parti Québécois face au développement régional". Nous nous sommes posé la question si un Claude Morin, ex-ministre des affaires inter-gouvernementales aurait été autant écouté. Car cette conférence ne fait que confirmer un état de faits qui ne peut plus durer.

Les bons fédéralistes nous diront que c'est une question de négociations avec le fédéral. Nous pouvons objecter que le Québec négocie depuis bien avant la Confédération, pour garder des pouvoirs. Que l'on relise l'histoire de la formation des deux Canadas pour voir quelles difficultés nos ancêtres canadiens-français ont eues pour garder leur patrie de patrie face à l'Angleterre. Les négociations pour avoir le pouvoir de gérer commencèrent donc vers le milieu du XVIIIe siècle et nous n'en sommes pas sortis, le nombre d'emplois dans la région est toujours le même, et le fédéral offre des Parcs pour rassasier nos appétits. "On nous laisse le tourisme" comme disait M. Hulbert.

Depuis maintenant plus de cent ans que ça change au Fédéral et au Provincial, il est temps que l'on s'aperçoive que c'est toujours pareil.

Nous savons qu'il est peut-être trop tôt dans notre région pour que le Parti Québécois ait l'appui majoritaire des commerçants ou des industriels, nous souhai-

tons seulement qu'ils se posent la question à savoir si l'indépendance du Québec leur nuirait à eux, en laissant de côté les peurs et menaces qu'on leur a faites. Mais nous pouvons espérer qu'un jour ils accepteront de regarder le programme sur ce point. Ou alors peut-être qu'ils ne le veulent pas du tout de ce développement régional, ce qui serait plus grave que de ne pas appuyer le Parti Québécois.

Nous félicitons la Chambre de Commerce pour son initiative, non seulement parce que nous croyons que les idées présentées rejoignent celles du Parti Québécois, mais surtout parce que de telles conférences initient les gens que l'on qualifie facilement d'élite, à ce qui se passe en politique actuellement et que cela peut aider les gens d'ici à se serrer les coudes.

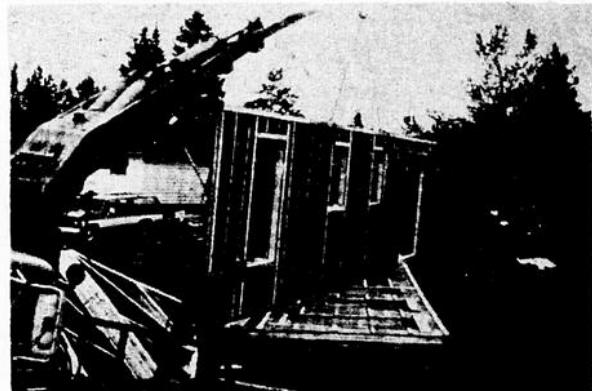
Le Parti Québécois Par Marcel Després 16, Avenue Bélanger Montmagny

Congrès du mouvement des Femmes Chrétiennes à La Pocatière

(A. Fl.) Toutes les dames du diocèse sont invitées à participer au congrès du M.F.C. qui se tiendra à l'I.T.A. de La Pocatière le 12 mai 1976, à 8 heures A.M.

A cette journée de réflexion sous le thème "Femme Chrétienne présente au monde" Mgr Charles Henri

Lévesque y participera ainsi qu'une personne ressource Mme Juliette Bonneville. Le but de cette rencontre sera d'évaluer la qualité de l'action et de l'engagement des Femmes Chrétiennes en action catholique. L'équipe diocésaine du M.F.C. attend tous ses membres du diocèse



N'hésitez pas à nous consulter gratuitement et sans obligation!

Idéal pour bricoleur

«Demandez notre dépliant explicatif en écrivant ou en téléphonant»

Consultez:

ROLLAND MATHURIN

160-4e Rue Montmagny
Sortie 232 de la Route 20
Tél.: 248-3863

VENEZ BATIR AVEC NOUS!

Et vous économiserez plus de \$5,000.00 avec nos «KITS» de maisons...

Oui, nous sommes en mesure de vous charpenter votre future demeure et vous démontrer comment vous pourrez réaliser votre projet avec beaucoup plus de facilité que jamais auparavant. Vous pourrez économiser \$5,000.00 et plus avec notre nouveau système de construction...

- 15 plans de planchers
- 11 modèles de toits
- Normes "STRUCTOME"
- Qualité supérieure
- Approuvé par la SCHL
- Normes Novelec
- Rapidité de construction

- ARMOIRES DE CUISINES
- VANITE
- FERMES DE TOIT

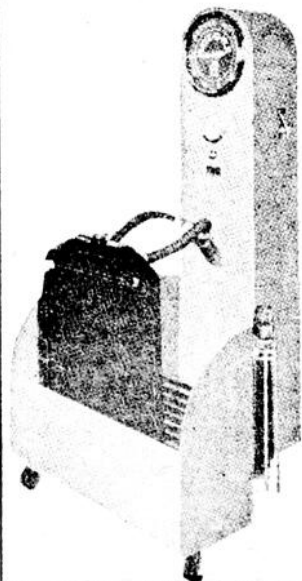
N'ACHETEZ JAMAIS

sans venir nous voir...

AUTOS USAGEES

GOLDEN EAGLE STATION SERVICE
24 HEURES

Spécialité: RADIATEUR: SERVICE COMPLET VENTE ET REPARATION



- 75 PICK-UP Ford 6000 milles
- 75 GRAN TORINO 2 portes H-T
- 75 CHRYSLER N. YORKER BROUGHAM 4 Portes H-T. équipement complet air climatisé
- 74 CHRYSLER NEWPORT Custom équipement complet 18.000 milles
- 74 PONTIAC CATALINA 2 portes H-T
- 74 PLYMOUTH FURY FURY 111 4 portes H-T, V8, P.B. P.S. radio
- 74 CHEVROLET IMPALA 2 portes H-T
- 74 CUTLASS SUPREME 4 portes H-T. équipement complet air climatisé
- 74 GALAXIE 500 2 portes H-T V8 P.B. P.S. radio
- 73 CHEVROLET 4 portes

TANT QU'A CHANGER, CHANGEZ D'ONG AU BON ENDROIT!

CHEZ UN VENDEUR RESPONSABLE

RABY AUTO INC.

Route 20, sortie 225
St-François, Cté Montmagny

- 73 CHARGER Equipement complet
- 73 PICK-UP Ford, V8 automatique
- 72 MONACO Station Wagon
- 70 ECONOLINE 1 tonne
- BELLES COMPACTES**
- 73 DUSTER 8 cylindres, automatique
- 73 MUSTANG (grande)
- 71 DEMON 2 portes H-T V8
- 70 DUSTER V8
- 70 MUSTANG
- 70 MAVERICK
- 4 Datsun de 71 à 73 à prix d'aubaine
- Plusieurs autres voitures non listées

POUR UNE VOITURE USAGEE A TRES BAS MILLAGE, C'EST CHEZ: RABY

259-7736

Le général Jean Victor Allard président d'honneur de la campagne "Fleur de Soleil 1976"



Le général
Jean-Victor Allard

"Aidons-les à vivre comme les autres", tel est le thème de la campagne Fleur de Soleil 1976 en faveur de l'entraide aux inadaptés Pascal Taché Inc.

Cette année la campagne aura lieu du 9 au 16 mai, un groupe de bénévoles visitera chaque famille de la région Pascal-Taché en vue de récolter des fonds et de sensibiliser davantage la population aux problèmes que vivent les handicapés.

Nous invitons les gens à lire les pamphlets qui leur seront distribués lors de la campagne dont l'objectif a été fixé

à 10,000 dollars.

Nous invitons les organismes, les maisons d'affaire à déléguer deux personnes pour assister à un grand dîner bénéfique qui aura lieu à Place le Germeir de Montmagny le 10 mai à 6h30, avec comme conférencier le Général Jean Victor Allard, président d'honneur de la campagne.

Sachez que vos dons sont utilisés dans la région pour le mieux-être des handicapés et ainsi les aider à vivre comme les autres.

Claude Marceau
Resp. de l'information

Activités des Femmes Chrétiennes à St-Pamphile

Le 26 avril, s'est tenue notre assemblée annuelle regroupant une bonne assistance mixte. Nous avions pour thème: La famille... un défi! On travailla en équipe et les participants furent très intéressés; l'effort de chacun fut bien apprécié.

Notre aumonier donna le mot de la fin. "Il est encore possible dans une famille en 1976, de s'endurer, de se sourire, de s'aimer, de vivre en paix et de vivre heureux".

Un goûter permis à chacun d'échanger des idées enrichissantes. On se donna ren-

dez-vous, le 12 mai, au Congrès des M. des F.C. à Ste-Anne de La Pocatière.

Le 29 avril

Dans le cadre du festival de l'érable, un divertissement savoureux est organisé à l'érablière de M. Mme Julien Gagnon à Ste-Félicité. Environ 40 personnes prennent part à cette joyeuse fête champêtre.

Favorisés d'une température idéale, une promenade à travers bois, aiguise l'appétit; aussi faisons nous honneur au menu du dîner, composé de divers mets de

notre bonne cuisine canadienne. Merci à M. le Vicaire d'être venu prendre le repas avec nous.

Dans ce décor rustique se succèdent, chants, taquineries, histoires, jeux. Puis arrive le moment de lécher la palette... Quel délice de se régaler de bonne tire dorée!

L'accueil fut chaleureux, la rencontre fort agréable; aussi chacun conservera de cette fête, un très bon souvenir.

Une responsable du
Mouvement des Femmes
Chrétiennes

De l'information est donnée aux clubs de l'Age d'Or

(A. Fl.) Huit clubs de la région étaient représentés à la rencontre avec les délégués du Conseil régional à St-Pamphile le 26 mai dernier.

Cette rencontre se voulait informative sur la fédération de l'âge d'or, le fonctionnement d'un conseil régional et d'un club local. M. Wheeler Dupont président de la fédération a démontré l'importance de ces clubs qui donnent un sens à la vie de ces personnes du troisième âge.

La fédération assure la survivance à 825 clubs affiliés.

Le trésorier du conseil M. Gustave Tremblay, dans son exposé, a démontré les avantages de l'assurance responsabilité, du taux réduit de

certaines magasins, théâtres, voyages pour tous les membres affiliés à la fédération.

Mme Berthe B. Fournier présidente du conseil régional précise les devoirs d'une bonne présidente qui voit au bien être de son club et à la bonne entente. A son tour, le directeur général M. Guy Harvey a parlé longuement du journal "Les quatre saisons" et de la semaine de l'Age d'Or qui se veut cette année une promotion et qui se tiendra du 24 au 30 mai.

L'assemblée s'est prévalu de la période de questions pour s'informer davantage et le tout s'est terminé vers 5 hres avec les remerciements d'usage.

Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise

M. Serge Olivier
sera à

MONTMAGNY

MOTEL CENTRE CIVIQUE INC
Tél.: 248-3623
Jeudi, 6 mai

Vous avez besoin de fonds, pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



BANQUE
FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT

113 Ouest, rue St-Georges
Lévis G6V 4L2 (837-0282)

ROBERT CORBIN, M.E.L



ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN

SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

104, Avenue Ste-Julie, Montmagny, Qué. Tél.: 248-2396

VENTE DE GENERATEUR
DE FERME ET RESIDENTIEL

ESTIMATION SUR DEMANDE

COMBATTEZ L'INFLATION ET LA POLLUTION DE L'AIR EN UTILISANT LE CHAUFFAGE ELECTRIQUE

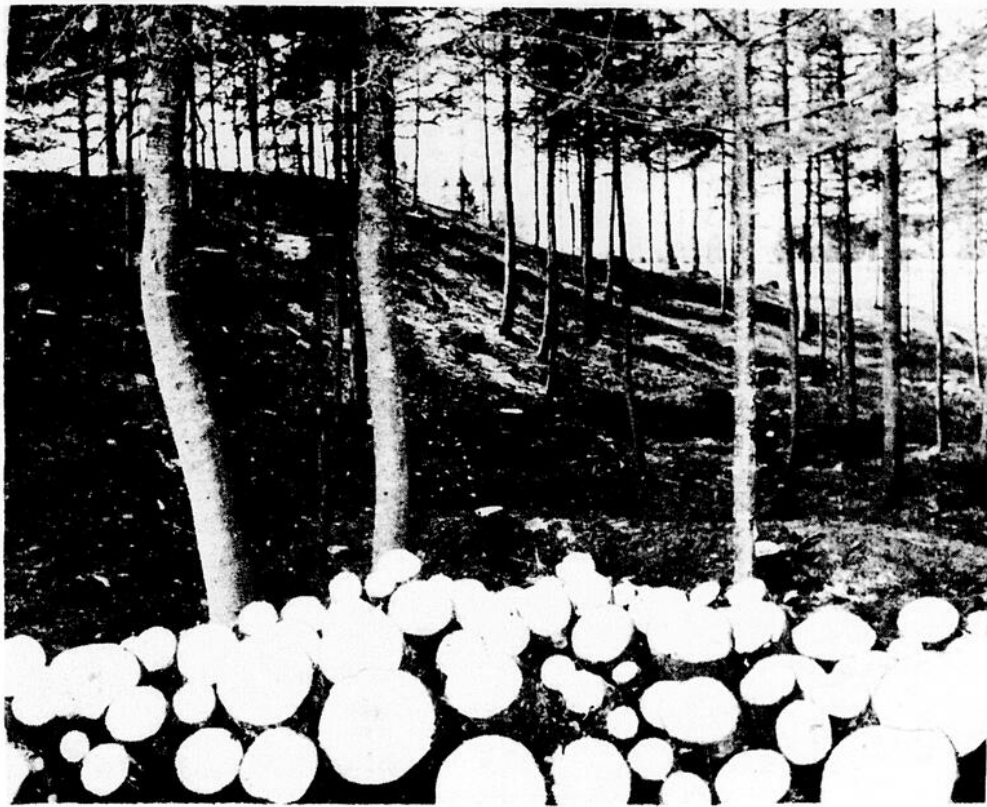
En fait de souplesse, le chauffage électrique est incomparable!

Seul le chauffage électrique vous permet de choisir parmi plusieurs systèmes et même de les combiner pour répondre à des besoins particuliers sans nuire à l'efficacité de l'ensemble.

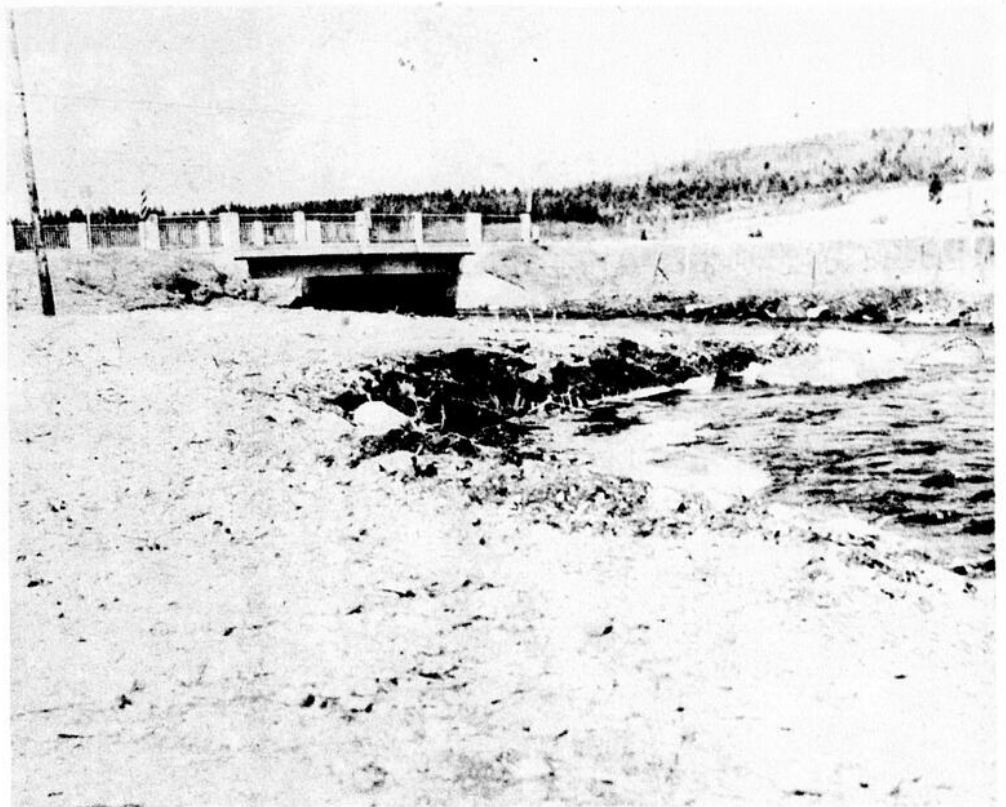
Systèmes	Description	Avantages
Convecteur à plinthe	Élément chauffant placé dans un boîtier métallique qui s'installe à la base du mur.	S'installe facilement. Silencieux. Sans entretien. S'intègre au décor. Sans flamme. Sans odeur.
Hydronique	Élément chauffant inséré dans un tube de cuivre scellé et rempli d'eau additionné d'antigel.	S'installe facilement. Silencieux. Sans entretien. Sans flamme. Sans odeur.
Câbles chauffants	Conducteurs recouverts d'un isolant thermoplastique sous gaine de nylon. Enfouis dans le plâtre du plafond, ils transforment cette surface en panneau rayonnant.	Se dissimulent complètement. Libèrent toute la surface des murs et des parquets. Répartissent uniformément la chaleur. Sans flamme. Sans odeur.
Central à air chaud	Cabinet comportant des éléments chauffants, un ventilateur, un purificateur d'air et des appareils de réglage.	Appareil compact qui ne requiert pas de cheminée. Capable de filtrer et d'humidifier l'air. Sans flamme. Sans odeur.
Thermopompe	Fonctionne d'après le principe du réfrigérateur mais peut refroidir ou réchauffer l'air suivant les saisons.	Produit 3 kW de chauffage pour chaque kW raccordé. Sans flamme. Sans odeur.

Entretien des systèmes

Remplacement des pièces	Chauffage		Chauffage	
	par combustion	électrique	par combustion	électrique
Cartouche du filtre d'huile	oui	non	oui	non
Sifflet avertisseur et indicateur du niveau d'huile du réservoir	oui	non	oui	non
Régulateur principal	oui	non	oui	non
Régulateur du ventilateur	oui	non	oui	non
Aquastat	oui	non	oui	non
Thermostat	oui	oui	oui	non
Pompe à l'huile	oui	non	oui	non
Moteur du brûleur à l'huile	oui	non	oui	non
Transformateur de l'allumage	oui	non	oui	non
Chambre à combustion	oui	non	oui	non
Assemblage des électrodes du brûleur	oui	non	oui	non
Canalisation électrique du brûleur et des commandes	oui	non	oui	non
Régulateur de tirage	oui	non	oui	non
Réservoir de 200 à 250 gallons (installation régulière pour le chauffage à l'huile)	oui	non	oui	non
Tuyauterie et soupapes (pour le chauffage à l'huile)	oui	non	oui	non
Nettoyage de la chaudière	oui	non	oui	non
Nettoyage du tuyau d'évacuation	oui	non	oui	non
Nettoyage de la base de la cheminée	oui	non	oui	non
Nettoyage de la chambre de combustion	oui	non	oui	non
Nettoyage du ventilateur et de la vanne du brûleur	oui	non	oui	non
Nettoyage des électrodes	oui	non	oui	non
Nettoyage du filtre de la pompe à l'huile	oui	non	oui	non
Nettoyage de l'humidificateur	oui	non	oui	non
Nettoyage des filtres d'air chaud	oui	non	oui	non
Vérification du thermostat et du régulateur limiteur	oui	non	oui	non
Vérification de l'allumage au transformateur	oui	non	oui	non
Démontage, nettoyage et remise en place du gicleur	oui	non	oui	non
Nettoyage et vérification du régulateur limiteur	oui	non	oui	non
Lubrification du moteur du brûleur	oui	non	oui	non
Lubrification du ventilateur de la chaudière à air chaud forcé (ou de la pompe circulatrice)	oui	non	oui	non
Réglage du régulateur de tirage	oui	non	oui	non
Enlèvement de la suite et des déchets	oui	non	oui	non



Ce talus dégarni d'arbre sera éventuellement recouvert de sable nous informe le maire Joseph Morin et servira de plage au baigneurs.



A l'entrée du parc on remarque une merveilleuse butte de terre garnie d'arbre. C'est l'endroit parfait pour déguster un bon repas en plein air ou pour dormir loin du soleil.

Notre-Dame-du-Rosaire est dotée d'un parc municipal

(D.L.B.) La municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire est maintenant dotée d'un merveilleux parc de repos situé aux abords du village, près d'une rivière et à quelques milles du Lac Merisier pour les amateurs de pêche.

En effet, le Ministère des Terres et Forêts accepte de louer à la paroisse l'emplacement du Lac Merisier pour fins de sports et de détente et

ce pour une période de 10 ans avec une option de renouvellement. Le coût de location est de \$55 annuellement payable tous les deux ans.

Rappelons qu'un projet "Initiatives locales" a permis la réalisation du parc municipal qui deviendra un aire de repos accessible gratuitement aux amateurs de pique-nique, de camping sauvage, de pêche, de bai-

gnade, de canotage et ce dès juillet prochain.

Un groupe de neuf hommes travaillent actuellement à nettoyer le terrain, à brûler les branchaillies, etc... Ils termineront le 11 juin prochain. Signalons que la municipalité s'est récemment engagée à verser \$1,200 pour terminer l'aménagement du terrain. M. Joseph Morin, le maire de la paroisse, nous

souhaitait en plus lors de notre visite que pour répondre aux normes du Ministère des Terres et Forêts et du Ministère de l'Environnement, le parc devra être doté d'eau potable et de cabinets de toilette. On prévoit donc installer ces nécessités publiques au cours de l'été. Signalons qu'un stationnement gravellé sera accessible à une centaine d'automobiles.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

MONTMAGNY

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec

No 200-18-000484-747 { COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUÉBEC, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires à 225 est, Grande-Allée, à Québec (Québec), demanderesse, vs NETTOYEUR MONTMAGNY INC., corps politique et incorporé, ayant son siège social à Montmagny (Québec), défendeur.

«Lot 114-39, de figure carrée; borné au nord par le lot 114-40, à l'est par le lot 114-43, au sud par le lot 114-93 (route no 2), à l'ouest par le lot 114-38; mesurant quatre-vingts pieds (80') de largeur par quatre-vingts pieds (80') de profondeur, et contenant en superficie six mille quatre cents pieds carrés, m.a. (6,400 pi. ca.).

«Lot 114-40, de figure irrégulière; borné au nord par le lot 114-27, à l'est par le lot 114-42, au sud par le lot 114-39, à l'ouest par le lot 114-37; mesurant quatre-vingts-pieds (80') de largeur par quatre-vingts pieds (80') de profondeur et contenant en superficie six mille quatre cents pieds carrés, m.a. (6,400 pi. ca.).

«Lot 114-42, de figure irrégulière; borné au nord par le lot 114-27, au nord-est par le lot 100-9 et 100-19, à l'est par le lot 114-45, au sud par le lot 114-43, à l'ouest par le lot 114-40; mesurant cinquante-quatre pieds (54') au nord et à l'est, quatre-vingts pieds (80') au sud et à l'ouest, contenant en superficie, six mille soixante-deux pieds carrés, m.a. (6,062 pi. ca.).

«Lot 114-45, de figure triangulaire; borné au nord-est par le lot 100-15, au sud par le lot 114-44, à l'ouest par le lot 114-42; mesurant cinquante-quatre pieds (54') au sud et à l'ouest, et contenant en superficie mille quatre cent cinquante-huit pieds carrés, m.a. (1,458 pi. ca.).

«Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Pour être vendu au bureau du registraire de Montmagny, comté de Montmagny, le VINGTIÈME jour de MAI 1976, à TROIS heures de l'après-midi.

Le shérif,
JEAN-PAUL TREMBLAY.

Bureau du shérif,
Montmagny, 1er avril 1976. 64120-0

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

MONTMAGNY

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Superior Court — District of Québec

No. 200-18-000484-747 { QUÉBEC WORKMEN'S COMPENSATION COMMISSION, a corporation duly constituted, having its principal establishment at 225 Grande-Allée East, Québec, Québec, plaintiff, vs NETTOYEUR MONTMAGNY INC., a corporation duly constituted, having its head office in Montmagny, Québec, defendant.

«Lot 114-39 of square configuration; bounded on the north by lot 114-40, on the east by lot 114-43, on the south by lot 114-93 (Highway No. 2), on the west by lot 114-38; measuring eighty feet (80') in width by eighty feet (80') in depth, and covering an area of six thousand four hundred square feet (6,400 sq. ft.) English measure.

«Lot 114-40 of irregular configuration; bounded on the north by lot 114-27, on the east by lot 114-42, on the south by lot 114-39, on the west by lot 114-37; measuring eighty feet (80') in width by eighty feet (80') in depth and covering an area of six thousand four hundred square feet (6,400 sq. ft.) English measure.

«Lot 114-42 of irregular configuration; bounded on the north by lot 114-27, on the northeast by lots 100-9 and 100-19, on the east by lot 114-45, on the south by lot 114-43, on the west by lot 114-40; measuring fifty-four feet (54') on the north and on the east, eighty feet (80') on the south and on the west, covering an area of six thousand sixty-two square feet (6,062 sq. ft.) English measure.

«Lot 114-45 of triangular configuration; bounded on the northeast by lot 100-15, on the south by lot 114-44, on the west by lot 114-42; measuring fifty-four feet (54') on the south and on the west, and covering an area of one thousand four hundred and fifty-eight square feet (1,458 sq. ft.) English measure.

«The whole with the buildings constructed thereon, appurtenances and dependencies.»

To be sold at the Office of the Registrar for Montmagny, Montmagny County, on the TWENTIETH day of MAY, 1976, at THREE o'clock in the afternoon.

JEAN-PAUL TREMBLAY,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Montmagny, April 1, 1976. 64120

LES BATISSES D'ACIER
HERCULE L.T.E.E.
YVAN CARON
DISTRIBUTEUR exclusif de
Bellechasse à Kamouraska
Cap St-Ignace, cté Montmagny Tél. 246-5891

ARGENT A PRETER
1ère ou 2ème hypothèques: achat ou amélioration de propriété.
• Consolidation de dette
• Taux compétitifs
• Aucun intermédiaire
SERVICE RAPIDE
Contacter...
CONSTANT VOYER
Montmagny Tél.: 248-1375

OFFICE des PRODUCTEURS de BOIS de la REGION de Ste-Anne-de-la-Pocatière
"L'Office des Producteurs de Bois invite les propriétaires de lots à bois de Ste-Perpétue, à une soirée d'information sur la formule des Groupements Forestiers qui se tiendra lundi, le 10 mai, à 8h00 p.m. à la salle de l'Ecole Dominique Saviau".

*Revêtements de maisons à votre choix.
*Nouveau principe d'application
*Pierres naturelles si désiré.
à prix modique.
*Venez visiter notre salle de montre.
MONTMAGNY ALUMINIUM ENR.
134, Ste-Brigitte Sud
Montmagny **248-2534**

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

A VENDRE

POELE à patates frites, 2 compartiments, Poêle hamburger, Fourneau pizza, poêle de cuisine, caisse enregistreuse, Comptoir et 9 bancs, le tout à discuter. 833-5398 ou 837-7046 28-4-2fs

MOBILIER DE CHAMBRE neuf avec matelas, 1 T.V. Noir et blanc 20 po. Zenith, 1 table pour stéréo. Après 5 hrs. 248-6094 28-4-2fs

Aubaine-MAISON mobile tout meublée, taux financement préférentiel. 469-2835 28-4-3fs

3 TERRAINS sur la 11e rue à Montmagny, vue sur le fleuve, eau et égout rendus, prix d'aubaine. 469-2835 28-4-3fs

DODGE CHARGER 500, 1970, 383 magnum. 246-5434 après 5 hrs 28-4-3fs

MAISON à vendre, située à Cap St-Ignace. Pour informations 248-2181 21-4-4fs

TOYOTA SILICA 1972, 4 vitesses. Tél.: 247-3560 après 5 heures. 7-4-5fs

A Armagh, plan de nettoyage à sec et pressage, en très bonne condition, équipement de marque Mercury et Pantex. Commerce établi depuis 26 ans, cause de vente Maladie. 466-2552 14-4-5fs

PAN d'Armoire à vendre en parfaite condition avec évier et fan. Prix à discuter. 598-6411 21-4-3fs

CHEVAUX D'EQUITATION à vendre. 246-3751 21-4-JNO

CAMION CHEVROLET 64 à vendre. Step-van, Fournaise gaz propane, 35.000 BTU unite de frigidaire capacité 3 quart, compresseur 1/2, maison à louer 5 1/2 pieces, chauffage électrique. 246-5344 14-4-4fs

VENDEUR AUTORISÉ des Roulotte L'Islet, Dauphine et Cavalier, accepte échange aussi tentes-roulottes. J. Ernest Thibault, St-Cyrille, l'Islet, Sortie 247, Tel. 247-5147 14-4-4fs

HONDA EL SINORE CR-125 1974, 598-3678 28-4-2fs

ROULOTTE 1975 de marque BELLEVUE 21 pieds de long avec auvent à rouler. 248-2467 11-2-JNO

TERRAINS à vendre, Chemin des Poiriers, 18,863 pieds carrés, 25,399 pieds carrés. S'adresser 248-3535 25-2-JNO

TERRAIN à vendre à St-Pierre de Montmagny dans développement domiciliaire. Superficie de 100 X 100 pres de la route 20. Appelez à 248-6032 25-2-JNO

MAISON à 2 logements à vendre à l'Islet-sur-Mer. S'adresser à 247-5343 21-4-3fs

Cause départ, centre-ville MAISON CANADIENNE (2 ans) 4 chambres, salon, cuisine, salle de bain, sous-sol isolé, possibilité chambres, 2e étage. \$35,000 248-1897 28-4-2fs

MOBILIER de salon, style victorien, 10 morceaux, très propre. 354-7743 28-4-2fs

MAISON à vendre, 2 logements Toit réparé en neuf, 3 chambres à coucher. 248-2628 28-4-3fs

MAISON MOBILE 60 X 12 meublée, avec terrain de 100 X 85 Tel. 246-5816 7-4-JNO

MOTEUR J 5 à vendre (T-120), 400 heures. 246-5274 28-4-2fs

Rivière-Ouelle COMMERCE restaurant et cabines Rte 138, Tel.: 856-1347 28-4-5fs

CHASSIS, PORTE, TONDEUSE manuelle, BOTTES de ski alpin pour enfant. 248-2543 21-4-JNO

RENAULT 12 Familiale 72, transmission automatique pneus Michelins, très bas millage, prix à discuter. 248-3635 28-4-2fs

MAISON MOBILE 12 X 64 à vendre, 3 ans d'usage, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, laveuse de vaisselle, poêle et frigidaire, très propre, Location de terrain possible. 246-5510 28-4-JNO

PINTIAC Lemans 74, 4 portes, HT, 40,000 milles bonne condition, St-Jean Port-Joli. 598-3292 28-4-3fs

GRANGE pour démolir Dimensions 40 X 90 20 pieds de haut. Prix à discuter. 259-7221 28-4-2fs

MOTO YAMAHA 350CC 1971 en très bonne condition. Prix. \$400. communiquer 598-3665 28-4-2fs

OLDSMOBILE 98, 1972, équipement complet, 58,000 milles. Cause: seconde voiture. Tel. 248-6867 le soir. 0415 le jour 14-4-JNO

MAISON A VENDRE 30 X 45 pieds, 6 1/2 pièces, terrain de 33,575 pieds carrés, avec piscine de 15 X 30; chalet 16 X 18, 248-1089 14-4-JNO

ROBE DE MARIEE blanche avec diadème et voile long, grandeur 11 ans, 259-7357 21-4-3fs

FORD Galaxie 500, 1973, 35,000 milles H.T. 2 portes, équipée, \$2,500.00. 259-7588 28-4-5fs

AUTOBUS convertie en ROULOTTE très propre, à vendre. 248-2822 ou 3048 28-4-4fs

CAMION FORD demi-tonne, 1971, 302 P.C. arrière fini et isolé, 59,000 milles. 248-0583 28-4-2fs

MAISON à vendre à Ste-Perpétue 30 X 50 pieds, avec courant électrique 220 eau aqueduc linque à eau chaude, bain toilette, etc. Poste adonnant à prix raisonnable. PETITE MAISON 15 X 20 avec courant assez propre, 2 étages AUTOMOBILE Pontiac 68 très propre en ordre SCIAGE seconde main différentes dimensions, les prix sont à discuter avec l'acheteur. Appeler au No. 359-2827 28-4-3fs

BOIS DE CONSTRUCTION à vendre. 247-3695 28-4-2fs

BICYCLE CCM Pour fille roue 26 pouces à vendre en parfait ordre. 248-2536 28-4-1fs

TELEVISION Noir et blanc, 23 pouces, en très bonne condition 248-5930 28-4-2fs

MAISON A VENDRE située à St-Roch des Aulnaes maison antique, en très bon état. S'adresser à J.A. Pelletier St-Roch des Aulnaes. 28-4-2fs

BRONCO 1973, 12,000 milles, set de pneus, desert Dog, avec Winch Warm capacité 8000 lbs. 248-3743 28-4-4fs

SYSTEME DE CHAUFFAGE à l'eau chaude avec Fournaise Fréco et plintes. S'adresser à 259-7082 28-4-2fs

AMEUBLEMENT DE SALON DE COIFFURE à St-Pamphile. 356-3225 10-3-12fs

CHALET route 26 à 2 pas du Domaine du Lac. S'adresser à 248-1345. 28-4-5fs

CHALET à vendre au Lac des Plaines. Pour renseignements s'adresser à L'Auberge Chemin du Roy. Tel.: 247-5113 5-5-JNO

TENTE ROULOTTE toute équipée, toit rigide, 6 places, modèle de Luxe "Lionel" 1975 LP 115 Tel.: 248-4651 5-5-1F

2 PNEUS MICKY THOMPSON largeur 10" grandeur 15" Tel.: 248-3578 5-5-1F

1 EPANDEUR D'ENGRAIS CHIMIQUE de marque Oliver, 12 pieds en parfait ordre. Tel.: 259-7533 5-5-1F

PLYMOUTH BARACUDA 1969 convertible. En très bonne condition. 248-1927 le jour 248-2215 le soir. 5-5-1F

HONDA 450CC 1974, Excellente condition Equipement complet, 4,700 milles: \$1600. Tel.: 248-0493 5-5-1F

ORGUE THOMAS à vendre le soir après 7 heures 248-1999 5-5-1F

POELE à 2 ponts en fonte, bon état, prêt à être utilisé. Tel.: 598-6998 après 6 hrs le soir. 5-5-1F

UNE FOURAGERE 350 Inter. en bon ordre avec barres de coupe et nez à bled d'inde Tel.: 259-7559 5-5-1F

CHALET à vendre 24 X 24 meublé, site pour la chasse et la pêche Tel.: 447-2384 5-5-1F

TENTE ROULOTTE LIONEL 1972 6 places, entièrement équipée ayant peu servie. Tel.: 248-0305 après 6 heures. 5-5-1F

TARIF DES PETITES ANNONCES

Pour 15 mots: \$2.00
Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
Première parution: minimum \$2.00
Parution suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

PLYMOUTH DUSTER 74 6 cylindres très propre, servo-frein, servo direction 248-3771 5-5-1F

CONGELATEUR 16 pi3 avec système d'alarme. SET DE CHAMBRE très propre El Tigre 5000, 1976, 200 milles prix à discuter. Tel.: 259-7325 5-5-1F

MARCHANDISES à vendre comprenant tissus à la verge, coupons à la livre, articles de couture, etc. Cause de santé Tel.: 247-5735 5-5-1F

VALIANT 72 Sedan 4 portes Moteur 225CC. Très propre, millage 54,000 milles. Après 4 hrs Tel.: 246-5202 5-5-1F

VEGA 73, 29,000 milles, rouge, prix à discuter Très bonne condition Tel.: 248-3776 5-5-1F

BICYCLE 3 VITESSES pour fille, 24 pouces, la marque Rapido avec pied, très propre. Prix à discuter Tel.: 246-5697 5-5-1F

TRACTEUR DE FERME en très bon ordre idéal pour un nouveau cultivateur ou comme 2e tracteur Tel.: 248-2716 5-5-2fs

TENTE-ROULOTTE 1972 toit mou, toute équipée, 6 places Tel.: 248-0641 5-5-2fs

DUSTER 318, 72, très propre 39,000 milles. Tel.: 248-1867 5-5-2fs

BICYCLETTE 3 vitesses pour dame, avec siège à l'arrière pour enfant, presque neuve. Tel.: 246-5563 5-5-2fs

SYSTEME DE CHAUFFAGE à air chaud au complet 248-2783. 5-5-2fs

GMC JIMMY 4 X 4 1975, en très bonne condition Cause Départ 598-3916 5-5-2fs

POELE EMAILLE blanc 4 ronds et fourneau à gaz propane, chauffe eau à gaz. Laveuse-sécheuse chassiss pour chalet Tel.: 249-2101 5-5-2fs

MAISON MOBILE 12 X 60 meublée ou non, 3 chambres à coucher Le jour 447-2204 le soir 359-2268 5-5-2fs

STEREO avec radio, cassette et table 247-3420 5-5-2 fs

MAISON à Rivière-Ouelle 6 pièces En bon état 856-1154 5-5-2fs

LAVEUSE ordinaire de marque Climax en bon ordre s'adresser à 248-2536 5-5-2fs

CHEVROLET BEL-AIR 1970 Servo-frein, servo-direction 65,000 milles, propre Entre 5 et 7 hrs 884-3882 5-5-2fs

MAISON A VENDRE très bien divisée, grandes pièces, terrain 13,000 pieds Rivière-du-Sud Côte Nord 248-3952 5-5-2fs

CHALET à vendre au Lac des Plaines. Tel.: 246-3789 5-5-2fs

TENTE ROULOTTE Bellevue, 6 places, toute équipée toit non rigide en bon état S'adresser 60, 8e rue Montmagny. 5-5-2fs

DATSUN 1972, 33,000 milles Prix à discuter Tel.: 247-5474 5-5-3fs

GRAN TORINO 1972 8 cylindres, entièrement remise à neuf, très bien équipée Tel.: 248-5916 5-5-3fs

A VENDRE

Maison située au centre ville de Montmagny: S'adresser à M. Jacques Blanchet 248-2763 passé 6 heures.

EMPLOI RECHERCHÉ

Personne offre ses services pour travailler à temps plein en comptabilité, finance, personnel ou marketing
Etudes: 15 ans, technique administrative
Expérience: 1 an en finance
Pour informations: 248-2519

OFFRONS

5 emplois temps plein et temps partiel. Salaire \$140.00 par semaine plus boni pour temps plein et \$70.00 par semaine plus boni, pour temps partiel. Auto nécessaire. Tél.: 248-4737

ON DEMANDE

Une compagnie importante de Pointe Claire est à la recherche d'Hommes ou de Femmes de 25 ans et plus pour travail à temps plein ou à temps partiel pouvant se faire un très bon salaire.

Pour renseignements, Téléphoner à:

598-6211

Secrétaire demandée

Nous sommes à la recherche d'une secrétaire ayant des notions de comptabilité et sachant la dactylo.

La postulante devra se sentir à l'aise avec le public, avoir l'esprit d'initiative, une bonne connaissance du français.

Une attention spéciale sera accordée aux diplômées de CEGEP.

L'anglais est un atout.

Si intéressée, faire parvenir votre Curriculum Vitae à:

Journal LE PEUPLE-COURRIER
55, de la Fabrique,
Montmagny, P.Q.

A VENDRE OU A LOUER

Hôtel, Motel, Restaurant. Très bon chiffre d'affaires. St-Damien Tél.: 789-2892

A VENDRE

Ferme 225 arpents, 175 arpents de cultivés, 60 bêtes Holstein, grange [1973], hangar [1975], boutique à souder.
MACHINERIE: Tracteur 60 forces 1975, un 40 forces, 1000 balles de foin. Le tout en bon ordre. S'adresser à St-Alexandre à 495-5341.
Cause: Santé et main d'oeuvre

A VENDRE

LIFT TRUCK

«PETTIBONE MERCURY»

MODELE: GS-25 [3 roues]
CAPACITE: 2,500 à 3,000 Lbs env.

Très propre. Bon état.
Tél.: Jour R. Pelletier [418]
248-1551

Patate de semence 50 lbs \$3.89,
Patates de table 50 lbs Québec
\$4.39, Patates de table 50 lbs N-B
\$4.59.
Coca-Cola Canette 24-10 onces
\$4.39
Golden 25 lbs Thibault \$13.95
Epicierie Fortin 248-3797

MAISON à vendre à Armagh village,
terrain 80 X 160 5 1/2 pièces.
Plancher tout sur tapis. Revenu de
sous-sol loué en ce moment. Tél.:
466-2165.

HONDA 450, 1974, 5,000 milles,
équipé Très propre entre 5 et 7
heures Tél.: 884-3882

MINI TRAIL Honda 70CC 1972, Prix
à discuter Tél.: 248-2193.

TENTE-ROULOTTE Val Bar 71, toit
rigide, toute équipée et auvent Tél.:
248-0552

5 TERRAINS à vendre Centre du
village à St-Jean Port-Joli' Rue
asphaltée, service d'eau et d'égoût
Tél.: 598-6998 après 6 hrs le soir.

A LOUER

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, pour
couple âgé à l'Isletville. 246-5898
76-11-JNO

CHAMBRES avec salle de bain,
cuisine, salon, tapis mur à mur,
chauffage, électricité fournis, près
de la polyvalente (filles). Après 6
heures: 248-1633 7-4-JNO

GARCONNIERE à louer, pour fille
seulement. 248-1228 28-4-JNO

LOGEMENT à louer 3 1/2 pièces, 148,
7e rue Montmagny. 247-5847
28-4-JNO

LOGEMENT à louer 3 1/2 pièces, rue
principale Cap St-Ignace. 248-5688
28-4-2fs

LOGEMENT de 4 1/2 pièces, 6e rue,
électricité et chauffage compris
\$170.00. Libre immédiatement 248-
5556. 5-5-1F

GRANDE GARCONNIERE de 1 1/2
pièce, entrée privée, avec galerie
contournant 3 côtés. S'adresser à
Giasson Inc 52 Ouest St-Jean
Baptiste 248-1424 5-5-JNO

GARCONNIERE à louer à prix
modique. Tél.: 248-1705 5-5-JNO

Dans un mois **GARCONNIERE** à
louer, à 87, est, St-Jean Baptiste,
fille de préférence. 248-3720
14-4-JNO

GARCONNIERE 2 1/2 pièces meublées
à louer pour jeune fille seulement.
248-2396 5-5-1F

GARCONNIERE à louer immédiate-
ment Tél.: 248-5828 entre 4 et 7
heures. 5-5-1F

GARCONNIERE Tél.: 248-2976
5-5-1F

GARCONNIERE à louer pour un
couple, 2 appartements. Aussi
sècheuse à vendre G.E. Tél.:
248-2544 5-5-1F

CHAMBRE avec pension Tél.: 248-
1608 5-5-2fs

MAISON 5 1/2 pièces à louer Cap
St-Ignace Tél.: 246-5885. 5-5-2fs

GARCONNIERE à louer fille, devant
l'Hôtel-Dieu de Montmagny 248-
6081 5-5-2fs

GARCONNIERE de 1 1/2 pièces situé
près de la Polyvalente Casault et du
Centre d'Achet Tél.: 248-1828
5-5-2fs

TERRAIN pour jardinage à louer Tél.:
248-2641 5-5-2fs

Jeune famille louerait avec option
d'achat, ferme à Berthier ou les
environs Tél.: 1-522-6724 après 5
hrs 5-5-3fs

PETIT LOGEMENT meublé libre
immédiatement Convient pour 2
personnes. Tél.: 248-0732 5-5-3fs

ON DEMANDE

Jeune fille sérieuse demandée pour
partager un appartement près du
centre-ville à partir du 1er juillet,
Bureau 248-3102 le soir 248-5505
21-4-3fs

PERSONNES AMBITIEUSES deman-
dées, qui désirent gagner de l'argent
mais ne peuvent travailler qu'à
temps partiel. Une occasion de se
faire un beau revenu supplémen-
taire. Formation. Composez
246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

Jeune fille 18 ans et plus demandée
pour travailler dans un hôtel de
St-Damien de Bellechasse.
789-2181 14-4-3fs

Je demande un logement très propre
de 5 1/2 pièces ou plus, entrée
laveuse-sècheuse, chauffé si possi-
ble à prix abordable. Centre ville ou
environs. Libre d'ici au 1er août
1976. 248-5877 28-4-2fs

Couple recherche grand **LOGEMENT**
Maison à vendre ou à louer ou
encore terrain pour construire.
Paiera comptant. La Pocatière ou
environs. 856-2816 soir 28-4-2f

On demande deux personnes pour
travailler comme sacristains, le
samedi et le dimanche à l'église
St-Thomas. Prière de s'adresser au
Presbytère St-Thomas: 248-3663
5-5-1F

Personne sérieuse de 50 à 60 ans
désirant se faire un chez soi tout en
aidant à la cuisine pour maison de
pension. Chambre seule, salaire.
St-Vallier: 884-3694 5-5-3fs

Acheterais pelle de tracteur pour en
arrière du tracteur, niveleuse et
wagon à foin. Tél.: 248-0531 5-5-3fs

1 logement demandé 5 1/2 ou 6 1/2
pièces ou maison seule pour juin ou
juillet. Centre-ville si possible Tél.:
248-3637 5-5-4fs

Attention! Attention! Jeune couple
recherche un logement de 4 1/2 ou
5 1/2 pièces dans les alentours de La
Pocatière.
A VENDRE VEGA 1973 Tél.:
492-2629 5-5-4fs

ON OFFRE

DESSINATEUR offre ses services
pour faire plan de construction de
maison, enseignes de tous genres.
Montmagny: 248-1055 ou 248-1457
7-4-10fs

Garderais enfants à leur domicile
respectif à compter du 8 mai. Pour
informations. 248-5609 après 18
hrs 28-4-2fs

UNE LIGNE DE PRIERE. Si vous avez
besoin de l'aide spirituelle, télépho-
nez 246-3146 jour et nuit!
Nous vous invitons à l'étude de la
Sainte Bible chaque jeudi et diman-
che soir à l'école Casault à 20.00
heures à la Salle 2381. Pasteur L.
Stevenson 25-2-JNO

NETTOYAGE DE TAPIS A LA
VAPEUR Résidentiel et commercial,
nuit ou jour, estimés gratuits. M.
William Schneider, 16, Rivière Nord,
Montmagny. 248-2284 31-3-JNO

MEUBLES NON PEINTS en bois dur
prêts à la finition. SET DE CUISINE,
cabinet de coin, bahut, vaisselier.
LES CUISINES CANADIENNES ENR.
248-3863 4-2-JNO

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES
DE TOIT ET "KITS" DE MAISON;
pour estimé gratuit et sans obliga-
tion, consultez-nous à 160 e rue,
Montmagny, 248-3863. **LES**
CUISINES CANADIENNES 4-2-JNO

FERMES DEMANDEES

Comme par le passé je suis
toujours acheteur de ferme à
travers le Québec. Aussi roulants,
animaux et terres à bois. Je suis à
votre disposition pour tous genres
de vente par encan.

MAURICE ROUSSEAU
ENCANTEUR LICENCIÉ
Tél.: (819) 362 7674
Commerçant de terres et roulants
R.R. 2 Plessisville

DEUXIEMES HYPOTHEQUES

- Jusqu'à \$15,000
- Taux avantageux
- Aucun boni, ni frais de
courtage, ni honoraires
de démarcheur
- Renseignements sur
demande

LES IMMEUBLES
HOUSEHOLD LIMITÉE
MONTMAGNY
124 est rue
St-Jean Baptiste
Phone 248-2620



SERVICE DE MUSIQUE pour mariage
et toutes autres occasions. Pierre
Mercier, organiste Tél.: 248-3535
9-10-JNO

Service de Musique pour mariage et
toutes occasions. Lise Guillemette.
246-5560 28-4-4fs

**Aller travailler
à pied, c'est se servir
de sa tête.**



Marchez. Dès aujourd'hui.

ON DEMANDE

Fermes en opération, terres différentes gran-
deurs avec ou sans roulants ou animaux. Terres
boisées, terrains.



le Permanent

J. Antoine Couillard
899 De Bourgogne,
St-Foy, Québec.
Tél.: 658-7000 Res.: 681-5231

MONTREAL TRUST

A VENDRE:

St-Mathieu, bungalow
aluminium, 3 chambres
24 X 44 terrain de 21,000
P.C.

St-Perpétue, garage
ESSO vendu avec équi-
pement. Site idéal

Montmagny, propriété
de 2 logements et une
garçonnière très bien
située. Faites une offre.

St-Pamphile, propriété
à revenus, 3 logements,
terrain de 45,000 p.c.
Revenus de 335.00 par
mois \$29,000.00

Commerces dans
Montmagny et dans
le comté de L'Islet.
Très bien situés.

7e rue, Propriété de 4
logements, 4 X 4 1/2, pos-
sibilité d'accroître les
revenus.

Alain Morin 248-5556



ROBERT BERNIER COURTIER

199, rue
du Manoir

248-2652

A VENDRE

Hôtel, Motel, Restaurant, Epicierie, etc... Bloc
appartement, propriétés de tout genre et chalets.
Urgent et pressant besoin de propriétés et
chalets.

— Bâtisse pouvant se convertir en 4 logements, et 2
hangars attenants à la bâtisse, fait face à 3 rues. Prix:
\$18,000.00

— Commerce général à vendre, Cté L'Islet.

— Casse-croûte à vendre, gros chiffre d'affaires à
Montmagny

— 3 propriétés rue du Manoir et du Moulin, 2 logements
chaque propriété.

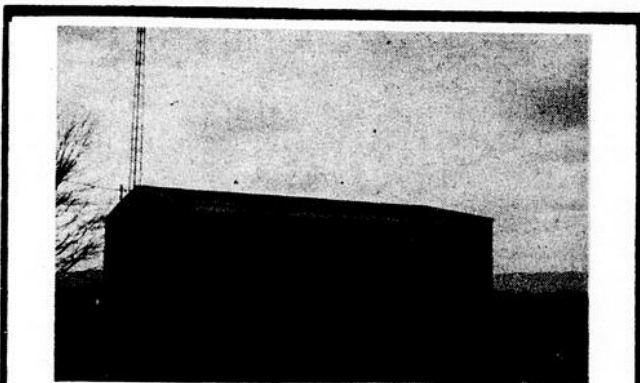
— 1 propriété rue Montcalm à \$3,500.00 pour le prix du
terrain.

— Garage sur Boul. Taché à louer, en face du Centre
Civique.

Confiez la vente de votre propriété à un expert
avec 20 années d'expérience à votre service.

Vendeur des propriétés usinées de qualité supérieure
aux autres. 12 modèles différents.

Prêt 1er et 2e Hypothèque



Cap S-Ignace, Bungalow 28' X 40' seulement 2 ans de
construction 5 1/2 pièces. Cuisine, dinette, tapis,
prélart, sous-sol isolé, terrain fini, pelouse.

RECHERCHONS:

- Bungalows
- Duplex
- Fermes

Avons toujours un besoin urgent de maisons.
Payons comptant

JEAN-MARC MONTMINY

248-3031

248-0176



TRUST ROYAL

COURTIER

COURTIERS



862-1626

120 Lafontaine RIVIERE DU LOUP
G5R 3A2

7 jours par semaine

Représentant local

JEAN-PAUL PELLETIER

St-Pascal Tél.: 492-6829



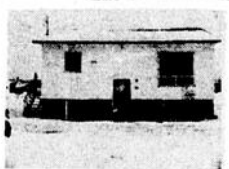
ST-PACOME

Bungalow 30 X 46
construction neu-
ve grand terrain
Possession im-
médiate



ST-PASCAL

Bungalow 30 X 66,
avec abri auto.
Sous-sol isolé, ca-
vreau à légumes.
Situé centre-ville.



ST-PASCAL

Bungalow 6 1/2 pié-
ces, chauffage
électrique, sous-
sol fini tapis
inclus.



ST-GABRIEL

Epicierie licenciée
avec équipement de
frigidaires et logement inclus

AVONS DANS LA REGION

PLUSIEURS COMMERCES A VENDRE ...

Nomination du comité directeur du 150e anniversaire de St-Pascal

(J.P.O.) Les responsables de la ville, de la paroisse et de la fabrique de St-Pascal ont récemment procédé à la nomination du comité permanent qui verra à l'organisation du 150e anniversaire de St-Pascal. On sait que cette paroisse fêtera ses 150 ans d'existence en 1977.

C'est M. Claude Langlais qui a été nommé président du comité directeur. Mme Thérèse Picard agira comme vice-présidente, tandis que MM Clément Lessard et Arthur Bouchard assumeront respectivement les fonctions de secrétaire et de trésorier. Les autres sont Mme Madeleine Moreau, M. Marcel Després et M. Clément Lavoie.

D'ici les prochaines semaines, le comité s'occupera à élaborer les différents secteurs d'activités des fêtes et à former les comités qui s'y rattachent. Au moins neuf sous-comités pourraient être formés, soit ceux du socio-culturel, art et artisanat, sport, histoire, financement, publicité et programme, accueil et protocole, activités religieuses et parade.

D'ici le 1er juillet, le comité organisateur tiendra une assemblée publique au cours de laquelle la population pourra prendre connaissance du programme préliminaire des fêtes et donner ses suggestions.

Jeune garçon heurté par une automobile à La Pocatière

Un jeune garçon de six ans, Martin Lévesque, fils de M. et Mme Noël Lévesque, a été blessé sérieusement lorsqu'il a été heurté par une automobile la semaine dernière à La Pocatière.

L'accident est survenu mercredi dernier vers 18.45 heures, à l'intersection de la 5e Avenue et de la 4e rue. Le jeune Lévesque circulait en bicyclette sur la 5e avenue lorsqu'il a été heurté par un automobiliste qui, selon un témoin, aurait omis de faire un arrêt obligatoire.

Souffrant de multiples contusions et fractures, le jeune garçon a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Bien que blessé sérieusement, sa vie est hors de danger.

L'automobiliste impliqué dans cette affaire est M. Denis Michaud, 21 ans de La Pocatière. Trois accusations ont été portées contre lui, soit celles d'avoir omis de faire un arrêt obligatoire, d'avoir conduit sans permis (son permis avait été suspendu) et avec des facultés affaiblies.

15 millions de lépreux dans le monde. Aidons-les avec FAME PEREO

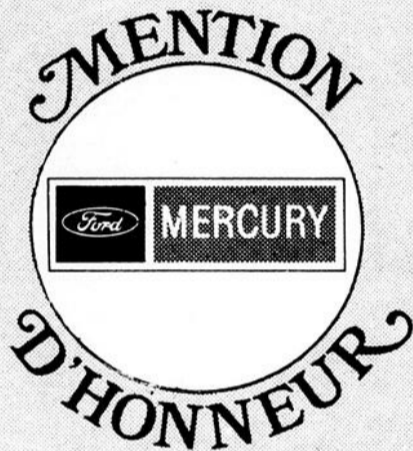


Gilles Robitaille
Président.

C'est avec une grande satisfaction que Prima Automobiles Inc s'est vu attribuer pour la 3e fois consécutive la mention d'honneur décernée par Ford Canada.

Ce succès, nous le devons en partie à notre clientèle, ainsi qu'aux efforts déployés par toute notre équipe. Pour vous remercier "Prima Automobiles Inc." compte bien faire tout en son pouvoir pour conserver cette confiance que vous avez toujours su lui témoigner.

Gilles Robitaille



1975

VENDEUR:
CONTINENTAL
LINCOLN
MARQUIS
METEOR
MONTEGO
MONARCH
COUGAR
COMET
COPRIX
BOBCAT
CAMIONS FORD

En reconnaissance d'une direction progressive... des installations de vente et de service modernes... de bonnes méthodes de mise en marché... un degré de qualité élevé... et des efforts continuels pour offrir un service toujours meilleur aux propriétaires des produits Ford-Canada.



«Concessionnaire Mercury depuis 14 ans.»

Location à court et long terme.

Pour primer davantage cet événement, le président vous offre avec l'achat ou la location d'une voiture la chance de gagner un des trois prix de cent dollars en "or olympique" qui sera attribué le 28 mai prochain. Ce tirage aura lieu sur les ondes de C.J.F.P. Prima, un garage en or!

W. Motter

Directeur Régional

AND

Directeur Général des Ventes

M...

Vice Président-Directeur Général, Division des Ventes

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED